



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Deuxième session ordinaire  
Rome, 13-16 novembre 2023

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 4 octobre 2023	WFP/EB.2/2023/7-A/5*
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
* Nouvelle parution pour raisons techniques le 30 octobre 2023	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Plan stratégique de pays – Haïti (2024–2028)

Durée	1 <sup>er</sup> janvier 2024-31 décembre 2028
Coût total pour le PAM	1 526 223 062 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

\* <http://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

### Résumé

Classé parmi les pays les plus pauvres du monde, Haïti occupait en 2021 le 163<sup>e</sup> rang sur 191 pays selon l'indice de développement humain et l'indice d'inégalité de genre<sup>1</sup>. Le pays est fortement exposé aux désastres naturels et aux catastrophes d'origine humaine, lesquelles sont exacerbées par les effets toujours plus graves des changements climatiques.

Haïti traverse actuellement une crise humanitaire aiguë due à une succession de chocs depuis 2017. Des groupes armés non étatiques, plus violents que jamais, font subir à la population toutes sortes d'exactions – enlèvements, violences sexuelles et fondées sur le genre et autres formes de prédation. En détournant des biens indispensables comme les carburants, ils privent aussi les Haïtiens de services essentiels et paralysent l'économie. De ce fait, l'insécurité alimentaire a triplé en trois ans<sup>2</sup>. Près de la moitié de la population, soit environ 5 millions d'habitants, est en situation

<sup>1</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. 2022. *Rapport sur le développement humain 2021*, tableau 5: Indice d'inégalité de genre.

<sup>2</sup> Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. 2023. *Haïti: Acute Food Insecurity Situation for October 2019-February 2020 and Projection for March-June 2020*. Pour la première fois, des niveaux d'insécurité alimentaire de phase 5 ont été relevés en Haïti pendant une courte période à la fin de 2022 et au début de 2023.

### Coordonnateurs responsables:

Mme L. Castro  
Directrice régionale  
Amérique latine et Caraïbes  
courriel: [lola.castro@wfp.org](mailto:lola.castro@wfp.org)

M. J.-M. Bauer  
Directeur de pays  
courriel: [jean-martin.bauer@wfp.org](mailto:jean-martin.bauer@wfp.org)

d'insécurité alimentaire aiguë, les enfants et les femmes étant les plus touchés. Le PAM est intervenu pour faire face à la crise et, en octobre 2022, il a activé le protocole d'intensification des opérations coordonnées au niveau central pour une période de six mois. Le PAM, qui continue de jouer un rôle fondamental dans les interventions humanitaires, est connu pour la solidité de ses partenariats avec ses homologues nationaux.

De plus, les inégalités socioéconomiques et la pauvreté chronique sont profondément ancrées en Haïti. C'est pourquoi le PAM, tout en poursuivant ses opérations humanitaires vitales, renforcera l'action qu'il mène pour changer la vie en améliorant la résilience et en contribuant au triple nexus humanitaire-développement-paix. Pour lutter contre l'insécurité alimentaire chronique, le PAM aidera à réorienter jusqu'à un tiers des ménages recevant une assistance au titre de l'effet direct 1 du plan stratégique de pays vers les activités axées sur les filets de sécurité ou l'amélioration des moyens d'existence. La transition vers un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale se fera grâce à un ensemble d'activités intégrées qui donneront des moyens d'agir aux écoles, aux parents et aux acteurs de filières, et contribuera aussi au triple nexus. Le PAM applique actuellement une stratégie d'adhésion communautaire sensible au genre qui guidera les activités menées dans le cadre du plan stratégique de pays.

Le présent plan stratégique de pays, qui couvre la période allant de 2024 à 2028, s'articule autour de cinq effets directs interdépendants qui se renforcent mutuellement:

- *Effet direct 1:* Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par des crises satisfont leurs différents besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels d'urgence avant, pendant et après les chocs.
- *Effet direct 2:* Les enfants d'âge scolaire en situation d'insécurité alimentaire et les ménages ciblés, en priorité les femmes, les enfants, les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes handicapées, ont une alimentation variée qui satisfait leurs besoins toute l'année.
- *Effet direct 3:* Les ménages en situation d'insécurité alimentaire touchés par des chocs où que ce soit dans le pays, y compris les petits exploitants, les femmes, les jeunes et autres groupes défavorisés, sont plus résilients pendant toute l'année face aux chocs liés au climat et à d'autres facteurs de perturbation.
- *Effet direct 4:* Haïti dispose d'un cadre de politiques plus solide et de systèmes renforcés pour faire face à l'insécurité alimentaire et aux risques de catastrophe d'ici à 2028.
- *Effet direct 5:* Les partenaires de l'action humanitaire et du développement en Haïti, y compris les institutions nationales, bénéficient d'un soutien logistique fiable et d'autres formes de soutien qui leur permettent d'acheminer l'assistance humanitaire de manière efficace et régulière toute l'année.

## Projet de décision\*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour Haïti (2024-2028) (WFP/EB.2/2023/7-A/5), pour un coût total pour le PAM de 1 526 223 062 dollars É.-U.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## 1. Analyse de la situation du pays

### 1.1 Contexte national

1. Autrefois colonie la plus riche des Amériques, Haïti est aujourd'hui l'une des nations du monde les plus pauvres et les plus exposées à l'insécurité alimentaire<sup>3</sup>. C'est un pays à déficit vivrier qui importe plus de la moitié des denrées qu'il consomme, notamment 80 pour cent du riz<sup>4</sup> et d'autres céréales<sup>5</sup>. La faim et les troubles civils sont endémiques et se renforcent mutuellement.
2. Avec une population de 12 millions d'habitants<sup>6</sup>, Haïti est le pays le plus peuplé de la région des Caraïbes<sup>7</sup>; 42 pour cent des habitants vivent dans des zones rurales, où la pauvreté est très répandue<sup>8</sup>. La population est jeune: 43 pour cent des Haïtiens ont moins de 18 ans, tandis que 6 pour cent ont plus de 65 ans. Les femmes en situation d'extrême pauvreté sont plus nombreuses que les hommes, et une majorité d'entre elles vivent en milieu rural. Deux tiers de la population rurale sont tributaires de l'agriculture, et les femmes constituent la majorité de la main-d'œuvre agricole, quels que soient les travaux considérés<sup>9</sup>.
3. Haïti connaît actuellement une crise humanitaire sans précédent. Des années de troubles sociaux ont abouti à un verrouillage du pays (*Peyi Lòk*) en 2019 et à une recrudescence des violences commises par les groupes armés non étatiques. La pandémie mondiale a exacerbé la crise économique. En 2021, des précipitations inférieures à la moyenne, des prix alimentaires élevés, l'inflation et la dépréciation de la monnaie ont entraîné une aggravation des troubles socioéconomiques.
4. En juillet 2021, le Président Moïse a été assassiné, et le vide de pouvoir qui s'est créé a coïncidé avec une recrudescence alarmante de l'activité des groupes armés non étatiques. Depuis le second semestre de 2022, ces groupes ont pris le contrôle de la plupart des zones métropolitaines, tenant sous leur coupe des biens essentiels tels que les dépôts de carburant, les principaux axes routiers et les ports, et infligeant aux civils des violences extrêmes, notamment des enlèvements et des violences sexuelles et sexistes.
5. En août 2021, sous l'effet conjugué du tremblement de terre de magnitude 7,2 qui a frappé Haïti, suivi peu après par la tempête tropicale Grace, 800 000 personnes ont eu besoin d'une assistance humanitaire, les femmes étant touchées de manière disproportionnée<sup>10</sup>. Des glissements de terrain ont emporté les cultures, tandis que l'érosion des sols et la perte de matériels agricoles ont gravement perturbé la période des semis. Une épidémie de choléra, initialement signalée en octobre 2022, est venue aggraver la crise sanitaire provoquée par la pandémie de maladie à coronavirus 2019.

---

<sup>3</sup> World Vision. 2022. *Food crisis in Haiti: Advocacy overview and key recommendations*.

<sup>4</sup> Agence pour le commerce international. 2022. *Haiti: Country Commercial Guide*.

<sup>5</sup> Réseau de systèmes d'alerte rapide aux risques de famine. 2022. *Haiti Price Bulletin*.

<sup>6</sup> Fonds des Nations Unies pour la population. *Population mondiale – Haïti*.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2023. *Haiti Humanitarian Response Plan 2023*.

<sup>9</sup> Agence des États-Unis pour le développement international et Chemonics. 2021. *Gender and Resilience: How Inclusive Participation in Cattle Management Strengthens Women's Resilience in Northern Haiti*.

<sup>10</sup> Cooperative for Assistance and Relief Everywhere. 2021. *Rapid Gender Analysis in Haiti: Impacts of the 2021 Earthquake*; Mercy Corps. 2022. *Haiti in recovery*.

6. Avec 96 pour cent de sa population exposée aux risques naturels<sup>11</sup>, Haïti se classe au troisième rang mondial selon l'indice de risque climatique à long terme<sup>12</sup>. Haïti, ainsi nommé en raison de son relief montagneux et accidenté, se trouve à la jonction de deux plaques tectoniques et sur la trajectoire des ouragans saisonniers. La vulnérabilité des agriculteurs haïtiens est exacerbée par une déforestation systématique et dévastatrice<sup>13</sup>, qui a tellement appauvri le sol qu'il ne peut plus retenir l'eau de pluie et ne présente plus qu'une utilité limitée pour les cultures. En conséquence, les tremblements de terre, les fortes pluies et autres phénomènes provoquent fréquemment des glissements de terrain<sup>14</sup> qui appauvrissent encore plus la couche arable. Les centres urbains et côtiers sont doublement exposés, aux tempêtes par la mer, et aux glissements de terrain par la montagne. Le manque de gouvernance<sup>15</sup> empêche le pays de se préparer efficacement aux chocs et de les atténuer, notamment pour prévenir les épidémies de choléra et y faire face.
7. Les changements climatiques sont un facteur de perturbation important. L'irrégularité des précipitations et les épisodes de sécheresse compromettent les revenus des ruraux et fragilisent le secteur agricole. Les femmes sont particulièrement touchées, parce qu'elles ont généralement moins de ressources, moins accès aux actifs et des taux de rémunération inférieurs à ceux de leurs homologues masculins, et qu'elles doivent travailler plus dur pour se procurer de la nourriture et de l'eau et obtenir des revenus additionnels, ce qui réduit leurs chances d'échapper à la pauvreté.
8. Dans ce climat de profonde insécurité, les femmes, en tant que mères, constituent le socle de la société. Comme près de la moitié des ménages haïtiens sont dirigés par des femmes<sup>16</sup>, ce sont elles les principaux soutiens de famille et les principaux décideurs. En revanche, la violence à l'égard des femmes et des filles est profondément ancrée dans la culture, et les inégalités socioéconomiques structurelles qui prévalent empêchent les femmes de faire valoir leurs droits. Une femme sur trois âgée de plus de 15 ans a subi des violences sexuelles et fondées sur le genre<sup>17</sup>. La discrimination fondée sur le genre reste un obstacle pour les filles qui souhaitent accéder à l'éducation<sup>18</sup>, et expose les fillettes aux risques de subir des violences domestiques, de devenir mères trop jeunes et de contracter le VIH/sida.
9. Les femmes et les groupes marginalisés, tels que les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes âgées, sont touchés de manière disproportionnée par les crises et les catastrophes. La santé, la sécurité alimentaire et la sécurité des femmes s'en ressentent particulièrement.

---

<sup>11</sup> Germanwatch. 2015. *Global Climate Risk Index 2016: Who Suffers Most from Extreme Weather Events? Weather-related Loss Events in 2014 and 1995 to 2014*.

<sup>12</sup> M. Dilley et al. 2005. *Natural Disaster Hotspots: A Global Risk Analysis*, tableau 1.2.

<sup>13</sup> La déforestation a des origines coloniales liées à la transformation de la canne à sucre. Voir R. Mompremier et al. 2021. *Effects of deforestation and afforestation on water availability for dry bean production in Haiti*.

<sup>14</sup> Banque mondiale. 2023. *Climate Change Knowledge Portal: Haiti*.

<sup>15</sup> Banque mondiale. 2022. *Haiti: Pathways to responding to recurrent crises and chronic fragility – Systematic Country Diagnostic Update*.

<sup>16</sup> PAM. 2021. *Analyse de la réponse pour l'adaptation climatique: Haïti*.

<sup>17</sup> PAM. Évaluation du plan stratégique de pays établi par le PAM pour Haïti (2019-2022) (disponible en ligne ultérieurement).

<sup>18</sup> The Borgen Project. 2019. *Top 10 Facts about Girls' Education in Haiti*. Les filles âgées de 13 à 17 ans déclarent que l'école est le deuxième lieu où elles sont le plus souvent victimes de violences.

## 1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

10. Le plan de développement stratégique d'Haïti<sup>19</sup> établi en 2012 présente les perspectives à long terme du pays et met l'accent sur une paix durable, des institutions plus fortes et une croissance économique inclusive.
11. En septembre 2021, le Gouvernement a adopté une feuille de route et un plan d'action pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Malheureusement, les progrès accomplis au regard de tous les ODD stagnent ou diminuent, à l'exception de l'ODD 12 sur la consommation et la production responsables et de l'ODD 13 sur l'action climatique<sup>20</sup>.

## 1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

### *Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2*

12. *Accès à l'alimentation*: L'insécurité alimentaire est liée à la pauvreté, à l'inflation et à une forte dépendance à l'égard des marchés internationaux. En 2021, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 29,5 pour cent. Les blocages organisés par les gangs et les détournements de biens indispensables ont exacerbé la crise humanitaire. À la fin de 2021, plus de 80 pour cent des Haïtiens étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée à aiguë<sup>21</sup>. Près de la moitié de la population (soit 4,7 millions de personnes, dont la moitié d'enfants) était en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Généralement, les ménages dirigés par une femme sont plus exposés à la faim: 47 pour cent connaissent la faim sous une forme modérée, contre 7 pour cent des ménages dirigés par un homme<sup>22</sup>.
13. *Élimination de la malnutrition*: Près de la moitié des femmes en âge de procréer sont anémiées<sup>23</sup>, tandis qu'un cinquième des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance, sans qu'aucun progrès n'ait été observé depuis 2012<sup>24</sup>. Seul un quart des enfants de moins de 2 ans ont une alimentation suffisamment diversifiée. Les écoles sont souvent le seul endroit où les enfants reçoivent un repas nutritif<sup>25</sup>. On estime que 32 pour cent des femmes et 22 pour cent des hommes étaient obèses en 2020, des chiffres qui illustrent le double fardeau de la malnutrition.
14. Une évaluation du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)<sup>26</sup> réalisée entre mars et juin 2023 a révélé que 4,9 millions de personnes avaient besoin d'une assistance, dont 1,8 million se trouvaient en phase 4 (urgence). En outre, fin 2022, Haïti a enregistré pour la première fois des niveaux d'insécurité alimentaire relevant de la phase 5 (catastrophe/famine)<sup>27</sup>.

---

<sup>19</sup> Ministère de la planification et de la coopération externe. 2012. *Plan stratégique de développement d'Haïti: Pays émergent en 2030*.

<sup>20</sup> *Rapport sur le développement durable*. 2022. Haïti.

<sup>21</sup> R. Rasul et al. 2022. *Extreme Food Insecurity and Malnutrition in Haiti: Findings from a Population-Based Cohort in Port-au-Prince, Haiti*.

<sup>22</sup> PAM. Analyse commune de pays – Haïti, 2022 (non disponible en ligne).

<sup>23</sup> Banque mondiale. 2019. *Prévalence de l'anémie chez les enfants (% d'enfants âgés de 6 à 59 mois) – Haïti*.

<sup>24</sup> PAM. Évaluation du plan stratégique de pays établi par le PAM pour Haïti (2019-2022) (disponible en ligne ultérieurement).

<sup>25</sup> Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2019. *Haïti: The most under-funded humanitarian crisis in the world*.

<sup>26</sup> Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. 2023. *Haïti: IPC Acute Food Insecurity Snapshot | March-June 2023*.

<sup>27</sup> Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. 2023. *Haïti: Acute Food Insecurity Situation September 2022-February 2023 and Projection for March-June 2023*.

15. *Productivité et revenus des petits exploitants*: Le secteur agricole, qui, outre l'agriculture, comprend les forêts, l'élevage et les pêches, emploie 40 pour cent des ménages et 90 pour cent des ménages ruraux<sup>28</sup>, et représente 21 pour cent du produit intérieur brut<sup>29</sup>. Basé essentiellement sur l'agriculture de subsistance, le secteur est confronté à des problèmes chroniques dus au manque d'accès à la technologie, à l'irrigation et au crédit, à des pertes importantes après récolte, à un accès insuffisant aux marchés<sup>30</sup> et à l'insécurité. En outre, les petites exploitantes n'ont pas les mêmes droits que les hommes en matière de succession et leurs salaires sont inférieurs à ceux de leurs homologues masculins<sup>31</sup>.
16. *Systèmes alimentaires durables*: La dégradation environnementale, l'érosion des sols, le manque d'investissements, la faible productivité, l'ampleur des inégalités et les changements climatiques sont autant de facteurs qui pèsent sur les systèmes alimentaires. La déforestation accentue la vulnérabilité face aux changements climatiques et favorise la pauvreté.
17. En revanche, l'investissement dans le secteur agricole et dans la filière alimentaire offre un potentiel important pour permettre aux Haïtiens d'échapper durablement à la pauvreté.

### **Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17**

18. *Renforcement des capacités*: La crise et le manque de ressources financières ont empêché le Gouvernement de mettre en œuvre des programmes durables.
19. *Cohérence des politiques*: Le plan de développement stratégique d'Haïti est conforme au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et vise une croissance économique durable et inclusive. Il n'existe actuellement aucune stratégie nationale en matière de nutrition, même si la nutrition est intégrée dans une certaine mesure dans quelques documents de politique générale. La souveraineté alimentaire est une priorité nationale, comme en atteste l'objectif de la stratégie nationale pour l'alimentation scolaire, qui vise à instaurer un programme utilisant uniquement la production locale d'ici à 2030. Des politiques sectorielles sont en place, mais n'ont pas encore été mises en œuvre.
20. *Diversification des sources de financement*: Les programmes de protection sociale d'Haïti sont tributaires des financements internationaux.
21. *Renforcement des partenariats mondiaux*: La réalisation de l'ODD 17 se heurte à des problèmes considérables, dus en partie aux déficits commerciaux chroniques du pays qui l'empêchent de financer le développement<sup>32</sup>.

### **1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim**

22. L'ampleur des inégalités et la concentration de la richesse constituent des obstacles structurels à la réduction de la pauvreté. En 2021, le quintile le plus pauvre de la population détenait moins de 1 pour cent de la richesse du pays<sup>33</sup>. Les pauvres vivent essentiellement dans les zones rurales et les bidonvilles urbains qui sont mal équipés pour répondre à leurs besoins.

---

<sup>28</sup> Ibid.

<sup>29</sup> Banque mondiale. 2019. [Prévalence de l'anémie chez les enfants \(% d'enfants âgés de 6 à 59 mois\) – Haïti](#).

<sup>30</sup> Manque d'accès aux marchés principalement dû au mauvais état du réseau routier et à l'insuffisance des liaisons villes-campagnes.

<sup>31</sup> Organisation des Nations Unies. Analyse commune de pays – Haïti, juillet 2022 (document non disponible en ligne).

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> Banque mondiale. 2014. [Malgré l'amélioration des conditions de vie à Port-au-Prince, les zones rurales d'Haïti demeurent très pauvres](#).

23. Le taux de chômage est de 16 pour cent en Haïti<sup>34</sup>. Toutefois, chez les jeunes et les femmes, ce taux atteint respectivement 36 pour cent et 19 pour cent. La plupart des emplois disponibles ne sont pas suffisamment rémunérés pour couvrir les besoins de base, et 45 pour cent des travailleurs vivent avec moins de 1,23 dollar par jour.
24. La répartition géographique des besoins humanitaires est inégale, les niveaux de pauvreté chronique étant très élevés dans la péninsule du sud et dans les zones urbaines pauvres, notamment dans l'agglomération de Port-au-Prince. Parce que leurs revenus sont faibles, les habitants de la péninsule du sud sont moins résilients face aux chocs et plus vulnérables en cas de tremblement de terre, ce qui aggrave les inégalités existantes. Les pauvres vivant dans les zones urbaines sont exposés de manière disproportionnée aux violences des groupes armés non étatiques, qui réduisent leur capacité de gagner leur vie. La consommation alimentaire est particulièrement insuffisante dans les départements de Grand'Anse (où la consommation alimentaire de 90 pour cent de la population est insuffisante), du Sud-Est (79 pour cent) et de l'Ouest (78 pour cent), et à Cité-Soleil (74 pour cent)<sup>35</sup>.
25. Le caractère généralisé et multidimensionnel de la pauvreté en Haïti rend le ciblage très difficile, d'autant que le pays manque de données numériques fiables et actualisées. Si les données sexospécifiques sont largement insuffisantes dans tous les secteurs, il ressort néanmoins systématiquement de toutes les analyses transversales des besoins que les femmes, les enfants et les jeunes sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire. Près de 10 pour cent des Haïtiens, dont 56 pour cent de femmes, sont handicapés<sup>36</sup>. Les personnes LGBTQ+ et les personnes vivant avec le VIH/sida<sup>37</sup> sont fortement stigmatisées<sup>38</sup>.
26. Le système de protection sociale haïtien est fragmenté, limité, irrégulier et sa couverture géographique est insuffisante<sup>39</sup>.

## 2. Incidences stratégiques pour le PAM

### 2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

27. L'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) pour Haïti (2019-2023) a montré que celui-ci était conforme aux priorités nationales et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2017-2021), s'agissant en particulier du triple nexus.
28. L'évaluation a conclu que le PAM savait être agile dans un contexte instable et que les services communs qu'il fournissait constituaient une ressource vitale. Dans certaines zones géographiques, le PAM était le seul acteur à fournir une assistance. La cellule d'accès du PAM a rouvert le couloir sud en février 2023 après 18 mois de fermeture.
29. Le PAM a gagné la confiance de ses partenaires et est devenu un partenaire clé du Gouvernement. Il tirera parti de ces relations et concentrera davantage son action sur les causes sous-jacentes et chroniques de l'insécurité alimentaire en soutenant les programmes de filet de sécurité et d'amélioration des moyens d'existence.

---

<sup>34</sup> Statista. 2023. *Haïti: Taux de chômage de 2003 à 2022* (en anglais uniquement).

<sup>35</sup> Bureau de la sécurité alimentaire du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural. 2022. *Enquête nationale de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle – Rapport d'analyse: volet ménages*.

<sup>36</sup> Banque mondiale. 2021. *Vers une plus grande inclusion pour les Haïtiens vivant avec un handicap*.

<sup>37</sup> Agence des États-Unis pour le développement international. 2021. *Haïti: HIV/AIDS Health Profile*.

<sup>38</sup> Voir note 38. Haïti connaît une épidémie généralisée de VIH avec un taux de prévalence d'environ 1,9 pour cent; ce taux est plus élevé en zone métropolitaine.

<sup>39</sup> Évaluation du plan stratégique de pays établi par le PAM pour Haïti (2019-2022) (disponible en ligne ultérieurement).

30. Vu leur potentiel, les activités de réhabilitation des actifs du PAM seront multipliées. Le PAM investira dans les moyens d'existence ruraux et urbains le long de filières alimentaires ciblées; pour ce faire, il réalisera des activités axées sur la productivité des petits exploitants et l'adaptation aux changements climatiques. Il s'orientera également vers un programme d'alimentation scolaire utilisant davantage la production locale et couvrant plus d'écoles. La politique nationale de protection et de promotion sociales de 2021 est aussi le fruit de trois années de collaboration et d'appui technique et elle est étroitement liée au soutien apporté par le PAM au registre social national (SIMAST). Le SIMAST contient des données sur la vulnérabilité de 20 pour cent de la population, ce qui marque un progrès important (auparavant, la couverture était de 7 pour cent), mais indique aussi qu'il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à une couverture intégrale de la population dans tous les départements du pays. L'absence de données détaillées sur la vulnérabilité des ménages et l'insuffisance des méthodes de ciblage et des systèmes de transfert monétaire sont autant de défis à relever<sup>40</sup>.
31. Le PAM a mis au point une approche communautaire du ciblage qui sera renforcée pour réduire au minimum les erreurs d'inclusion et d'exclusion tout en suscitant une plus grande adhésion de la part des communautés. Le PAM aide actuellement le Ministère des affaires sociales et du travail à numériser les registres nationaux d'état civil, ce qui améliorera les capacités de ciblage, d'enregistrement et d'analyse des données.

## **2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres**

32. Le présent PSP est conforme au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2023-2027) dans la mesure où il vise à assurer l'accès à la nourriture et à subvenir aux besoins essentiels, contribue à une gestion multidimensionnelle des risques et à la transformation économique et participe à la démarche associant action humanitaire, développement et recherche de la paix.
33. Le PSP est cohérent avec les objectifs des plans nationaux de développement stratégique<sup>41</sup> d'Haïti qui consistent à réduire la pauvreté et la faim, à atténuer l'impact des catastrophes naturelles et à parvenir à l'égalité femmes-hommes.

## **2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes**

34. Pour élaborer ce PSP, des consultations ont eu lieu avec les bénéficiaires, la société civile, les donateurs, un nombre limité de ministères de tutelle et d'autres agences des Nations Unies. Des réunions indépendantes dirigées par un consultant national externe ont assuré l'impartialité et la transparence du processus.
35. Pour résoudre les problèmes structurels, les acteurs nationaux ont unanimement demandé une aide consistant à promouvoir les produits alimentaires locaux par le biais des programmes du PAM, en utilisant notamment les achats locaux et les transferts de type monétaire pour renforcer les marchés locaux.

# **3. Portefeuille stratégique du PAM**

## **3.1 Direction, orientations et impacts escomptés**

36. Le PSP repose sur la théorie du changement suivante:

---

<sup>40</sup> R. Beazley et A. Solórzano. 2017. *Étude sur la protection sociale réactive aux crises en Amérique latine et dans les Caraïbes: Résumé des principales constatations et recommandations*.

<sup>41</sup> Les plans stratégiques nationaux de développement d'Haïti comprennent notamment la stratégie nationale pour l'égalité femmes-hommes, la stratégie nationale d'alimentation scolaire, le plan stratégique pour la protection et la promotion sociales, et la stratégie en matière de souveraineté alimentaire et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.



- Si le PAM utilise une démarche prenant en considération les dynamiques sexospécifiques et de conflit pour aider les Haïtiens les plus exposés à l'insécurité alimentaire à satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels;
  - s'attaque aux causes de l'insécurité alimentaire en apportant un appui aux moyens d'existence en milieu rural, en mettant notamment l'accent sur la création d'actifs durables et adaptés aux changements climatiques et sur le renforcement des filières alimentaires et des marchés locaux;
  - accompagne les institutions nationales dans la mise en place de systèmes de protection sociale efficaces en vue de faire diminuer l'insécurité alimentaire et la pauvreté intersectionnelle;
  - *alors* moins d'Haïtiens seront laissés pour compte et le Gouvernement disposera de capacités améliorées pour progresser vers la réalisation des ODD 2 et 17.
37. Haïti a connu des bouleversements importants depuis l'adoption du PSP pour 2019-2023 en 2018. Le PAM a dû tripler ses opérations pour faire face à l'aggravation des violences. Près de trois ans après le début de la crise, le PAM continuera à fournir une aide d'urgence. Parallèlement, cependant, il s'orientera vers des interventions à long terme, reconnaissant que de nombreuses causes de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté en Haïti sont systémiques et chroniques.
38. Pour y parvenir, il se concentrera sur cinq thèmes interdépendants plaçant le peuple haïtien au centre de l'action du PAM et pour lesquels des cibles précises, réalisables et mesurables ont été fixées pour 2028.
- *L'ancrage local* sera primordial. Ainsi, la mise en œuvre de l'assistance s'appuiera sur des organisations locales, de petites entreprises, des petits exploitants et des groupes de femmes, entre autres acteurs locaux. En outre, le PAM a pour objectif que 87 pour cent des repas scolaires et 30 pour cent des stocks d'urgence soient constitués de produits locaux d'ici à 2028. De même, on privilégiera les transferts de type monétaire pour soutenir l'économie locale et apporter les liquidités indispensables aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire présentant des vulnérabilités intersectionnelles.
  - *La prise en compte des conflits* sera intégrée dans toutes les opérations du PAM et sera associée à une stratégie d'acceptation solide et sexospécifique qui sera renforcée par des mesures de sécurité améliorées et par la cellule d'accès du PAM.
  - *L'action climatique* prendra une plus large place dans les opérations du PAM en Haïti, au vu de la nécessité de renforcer les moyens d'existence en milieu rural et de restaurer les ressources naturelles pour atténuer l'impact des changements climatiques sur la sécurité alimentaire.
  - *Le renforcement des systèmes* constituera un axe central du PSP qui visera à renforcer les programmes de protection sociale et les capacités nationales d'enregistrement des bénéficiaires, en misant sur les bonnes relations du PAM avec le Ministère des affaires sociales et du travail. Le PAM s'est fixé comme objectif que 70 pour cent des ménages du pays soient enregistrés dans le SIMAST et que trois départements soient intégralement couverts d'ici à 2028. Le PAM soutiendra également les systèmes d'alerte rapide et les activités de préparation aux situations d'urgence au niveau local pour renforcer la résilience face aux risques climatiques.
  - *La numérisation*, notamment dans les domaines des transferts de type monétaire, de la collecte et de l'analyse des données et de l'enregistrement des bénéficiaires, contribuera à améliorer les prestations de services et les délais d'acheminement de l'assistance dans toutes les opérations du PAM et à renforcer la responsabilité à l'égard des populations touchées.

### **3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles**

***Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par des crises satisfont leurs différents besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels d'urgence avant, pendant et après les chocs***

39. L'effet direct 1 du PSP visera à répondre aux besoins essentiels immédiats des Haïtiens en situation d'insécurité alimentaire touchés par des crises et à renforcer la préparation aux situations d'urgence.

#### ***Effet direct stratégique du PAM***

40. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

#### ***Domaine d'action privilégié***

41. L'effet direct 1 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

#### ***Harmonisation avec les priorités nationales***

42. L'effet direct 1 du PSP contribue au plan de réponse humanitaire, ainsi qu'au quatrième pilier du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et à la stratégie nationale de développement d'Haïti.

#### ***Produits escomptés***

43. Les trois produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 1 du PSP:

- Produit 1.1: Les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les personnes défavorisées en situation d'insécurité alimentaire et touchés par des crises reçoivent de manière équitable une assistance inconditionnelle qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels d'urgence avant, pendant et après les crises.
- Produit 1.2: Les personnes touchées par des crises, et en priorité les femmes et les filles en âge de procréer, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants et les personnes vivant avec le VIH/sida, reçoivent une assistance sensible à la nutrition qui améliore leur accès à une alimentation diversifiée, sûre et nutritive.
- Produit 1.3: Les communautés touchées par des chocs bénéficient de meilleurs services et outils de préparation aux situations d'urgence qui permettent d'atténuer l'impact des chocs et de renforcer l'aptitude de ces communautés à se rétablir rapidement après des catastrophes soudaines.

#### ***Activités essentielles***

*Activité 1: Fournir une aide d'urgence aux Haïtiens en situation d'insécurité alimentaire et touchés par des crises, y compris une assistance nutritionnelle aux groupes ciblés, avant, pendant et après les crises*

44. Le PAM fournira une assistance inconditionnelle aux ménages dont le niveau d'insécurité alimentaire correspond à la phase 4 de l'IPC<sup>42</sup>, mettra en œuvre des interventions spécifiquement axées sur la nutrition et assurera un appui de manière anticipée, notamment sous la forme de transferts monétaires, pour aider les ménages exposés aux chocs à se préparer avant que ceux-ci ne surviennent.

---

<sup>42</sup> Au moment de la rédaction du présent document, Haïti n'était plus classé en phase 5 de l'IPC; si la situation devait changer, le PAM ciblerait également les ménages se trouvant en phase 5.

45. Le PAM ciblera les ménages dirigés par une femme, ainsi que ceux au sein desquels vivent des personnes handicapées, des personnes âgées, et des enfants de moins de 5 ans. Les ménages qui comptent des femmes et des filles en âge de procréer, des filles et des femmes enceintes ou allaitantes, des enfants âgés de 6 à 23 mois et des personnes vivant avec le VIH/sida recevront des aliments nutritifs supplémentaires en plus de l'assistance alimentaire générale, la priorité allant aux ménages concernés qui vivent dans des zones où les taux de malnutrition aiguë globale ou de malnutrition aiguë sévère dépassent respectivement 10 pour cent et 1,5 pour cent. Les agents de santé communautaires polyvalents du Ministère de la santé publique et de la population détermineront les ménages ayant droit à l'assistance au moyen d'une approche communautaire menée sur place et en personne, avec le soutien du PAM.
46. Les partenaires du PAM dépisteront les personnes atteintes de malnutrition aiguë et les orienteront vers les cliniques de santé publique. Le PAM aidera les agents de santé communautaires polyvalents à mener une action de sensibilisation et de formation spécifiquement axée sur la nutrition, à créer et à soutenir des clubs de mères et de pères et à effectuer des visites à domicile auprès des familles pour améliorer les comportements alimentaires. Grâce à ces agents, le PAM sensibilisera également les bénéficiaires à l'environnement et à d'autres questions touchant les communautés haïtiennes. Les pères seront associés aux activités de soins aux enfants et une analyse consacrée aux questions de genre et à la protection sera réalisée pour évaluer l'impact de l'assistance sur les rôles que jouent les femmes et les hommes au sein du ménage.
47. Le PAM sensibilisera au problème des violences sexuelles et fondées sur le genre et poursuivra la formation des partenaires coopérants aux questions de genre et à la protection. Il organisera des campagnes de mise en garde contre les violences sexuelles et fondées sur le genre pour réduire leur incidence en donnant aux hommes et aux femmes les moyens de briser la spirale de la violence. Pour aider les partenaires qui s'efforcent de détecter les cas de violences et de prendre les mesures nécessaires pour y remédier, le PAM orientera les victimes vers les services compétents et renforcera les ressources communautaires.
48. L'assistance du PAM est censée correspondre au panier de dépenses minimum; au moment de choisir la valeur et la modalité de transfert, le PAM tiendra compte des préférences des bénéficiaires, des préoccupations en matière de sécurité et de protection, de l'inflation et des tendances du marché. La valeur de transfert sera fixée en accord avec les différents partenaires humanitaires sur la base d'un consensus établi au sein du groupe de travail sur les transferts monétaires et sera conforme aux spécifications mentionnées dans le plan national d'intervention; actuellement fixée à 120 dollars<sup>43</sup>, la valeur de transfert sera périodiquement révisée. Elle sera établie en dollars des États-Unis afin d'atténuer l'impact des fluctuations monétaires, mais les transferts seront effectués en monnaie locale. Au sein du groupe de travail sur les transferts monétaires, le PAM mène le plaidoyer pour une approche axée sur les besoins essentiels.
49. L'activité 1 est liée à des activités relevant des effets directs 2 et 3 du PSP, qui absorberont une partie des bénéficiaires des activités d'urgence. L'enregistrement des bénéficiaires des filets de sécurité (effet direct 2 du PSP) est lié à l'enregistrement préalable des ménages bénéficiant des transferts de type monétaire anticipés qui seront activés par les systèmes d'alerte rapide (effet direct 4 du PSP). Dans la mesure du possible, le PAM privilégiera le SIMAST pour l'enregistrement des bénéficiaires.

---

<sup>43</sup> Une révision de la valeur de transfert étant en cours au moment de la rédaction du présent document, un ajustement pourrait avoir lieu avant l'approbation du PSP. Cette phrase sera alors révisée en conséquence.

### **Partenariats**

50. Le PAM collaborera avec le Ministère des affaires sociales et du travail et le Fonds d'assistance économique et sociale pour que le ciblage qu'il effectue réponde aux critères de ciblage nationaux; les organisations non gouvernementales mettront en œuvre les activités d'assistance alimentaire générale et en assureront le suivi, et les prestataires de services financiers se chargeront de la planification et de la gestion des transferts de type monétaire.
51. Le PAM travaillera en étroite coordination avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), dans le cadre de l'approche stratégique mondiale adoptée vis-à-vis de l'émaciation chez les enfants et chez les femmes, au titre de laquelle Haïti est un pays prioritaire<sup>44</sup>. Tirant parti tant du mandat que des atouts particuliers qui sont les siens et ceux de l'UNICEF, le PAM aidera le Gouvernement haïtien à adapter ses programmes compte tenu des données factuelles disponibles et du contexte, conformément aux lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé<sup>45</sup>. Cette action consistera à mener des interventions combinées à travers un dispositif d'assistance standardisé en faveur des enfants et des femmes souffrant d'émaciation ou risquant d'en souffrir dans des contextes humanitaires caractérisés par une forte insécurité, et à assurer un ensemble de mesures complémentaires de prévention à l'intention des jeunes enfants et des filles et des femmes enceintes ou allaitantes. Le PAM contribuera à la prévention de la malnutrition en garantissant l'accès à des aliments nutritifs grâce à la fourniture d'une assistance monétaire et alimentaire et d'aliments nutritifs spécialisés et en améliorant l'offre et la disponibilité de denrées alimentaires produites localement, tandis que l'UNICEF prendra en charge les cas de malnutrition aiguë modérée et sévère en synergie avec le PAM et en étroite coordination avec le Ministère de la santé publique et de la population. Le PAM consulte régulièrement les membres de la plateforme des Nations Unies pour la nutrition et coordonne toutes les activités à dimension nutritionnelle avec le Ministère de la santé publique et de la population et avec d'autres organismes gouvernementaux. Il collaborera avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population afin de renforcer les mécanismes d'orientation vers les services compétents et d'améliorer l'efficacité de la gestion des dossiers.
52. Le PAM collaborera avec la Direction générale de la protection civile pour identifier les bénéficiaires et leur verser, en anticipation à un choc, une assistance préventive dans les régions jugées prioritaires par le Gouvernement, en s'alignant sur les systèmes de transfert monétaire déjà en place.

### **Hypothèses**

53. La continuité des opérations dépendra de la fiabilité et de la régularité de l'accès aux populations. Le PAM suppose qu'il obtiendra des fonds suffisants pour mener ses activités, y compris en cas de soudaines augmentations des besoins. Le PAM suppose aussi que les acteurs nationaux donneront la priorité aux activités d'adaptation au climat et à la gestion des risques de catastrophe et les coordonneront.

---

<sup>44</sup> Emergency Nutrition Network. [Page Web portant sur le cadre de partenariat établi par l'UNICEF et le PAM pour lutter contre l'émaciation des enfants à l'échelle mondiale](#) (en anglais).

<sup>45</sup> Organisation mondiale de la Santé. 2023. Plan d'action Mondial contre l'émaciation des enfants. [WHO guideline on the prevention and management of wasting and nutritional oedema \(acute malnutrition\) in infants and children under 5 years](#).

**Stratégie de transition et de transfert des responsabilités**

54. Lorsque la situation des bénéficiaires des programmes d'urgence sera stabilisée grâce à l'assistance humanitaire, le PAM réorientera jusqu'à 30 pour cent des bénéficiaires, suivant leur niveau d'autosuffisance, vers ses activités de filet de sécurité (effet direct 2 du PSP) et vers ses programmes de résilience (effet direct 3 du PSP). Le PAM continuera d'aider les Haïtiens touchés par des crises tant que la situation l'exigera.

**Effet direct 2 du plan stratégique de pays: Les enfants d'âge scolaire en situation d'insécurité alimentaire et les ménages ciblés, en priorité les femmes, les enfants, les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes handicapées, ont une alimentation variée qui satisfait leurs besoins toute l'année**

55. L'effet direct 2 du PSP a pour objectif de réduire la vulnérabilité socioéconomique en renforçant les filets de sécurité qui garantissent l'accès à l'éducation, à une alimentation saine et à des biens et des services indispensables afin de satisfaire leurs besoins essentiels.
56. Les repas scolaires incitent fortement les enfants à fréquenter l'école, notamment ceux qui, sinon, seraient contraints de travailler, mendier ou s'enrôler dans les groupes armés non étatiques. Le milieu scolaire est particulièrement adapté pour aborder les problèmes sociaux, promouvoir l'égalité entre filles et garçons, faire des enfants d'aujourd'hui des adultes qui seront sensibilisés à l'environnement et créer un marché potentiel pour les petits producteurs.
57. Les activités de filet de sécurité du PAM se concentrent sur les zones classées dans la phase 3 de l'IPC. Elles ont pour objectif de renforcer l'infrastructure de protection sociale du pays, de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire chroniques et de stimuler la cohésion sociale.

**Effet direct stratégique du PAM**

58. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

**Domaine d'action privilégié**

59. L'effet direct 2 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

**Harmonisation avec les priorités nationales**

60. L'effet direct 2 du PSP contribue au troisième pilier du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, à la stratégie nationale d'alimentation scolaire et à la politique nationale de protection et de promotion sociales.

**Produits escomptés**

61. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP:
- Produit 2.1: Les filles, les garçons et les adolescents d'âge scolaire vivant dans les zones prioritaires reçoivent des repas variés dans le cadre d'un ensemble d'activités axées sur la santé et la nutrition en milieu scolaire pour améliorer les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et d'éducation.
  - Produit 3.1: Les ménages ciblés, en priorité les femmes, les enfants, les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes handicapées, reçoivent une assistance de type monétaire qui répond à leurs besoins alimentaires essentiels et autres besoins, atténue la pauvreté extrême et contribue au renforcement des systèmes nationaux de protection sociale.

### **Activités essentielles**

#### *Activité 2: Fournir des repas nutritifs et variés aux enfants et aux adolescents d'âge scolaire en situation d'insécurité alimentaire et souffrant de malnutrition*

62. Le programme d'alimentation scolaire du PAM est le plus grand outil de protection sociale en Haïti. Le PAM fournit au moins un repas nutritif par jour qui permet d'améliorer les capacités d'apprentissage et d'encourager la scolarisation et l'assiduité, en particulier des filles.
63. Le programme combine activité socioéconomique, apprentissage et participation communautaire. Les manutentionnaires gèrent les stocks de nourriture, tandis que les femmes de la communauté cuisinent, distribuent les repas et gèrent les cantines, ce qui leur permet de gagner un revenu tout en améliorant les compétences qui leur seront utiles sur le marché du travail. Le PAM a introduit des méthodes de cuisson améliorées<sup>46</sup>, réduisant parallèlement les effets environnementaux et sanitaires de la cuisson au charbon; il a aussi instauré à des fins pédagogiques le compostage dans les jardins potagers afin de réduire les déchets et de régénérer les sols. En outre, le PAM s'efforcera de renforcer l'hygiène et d'améliorer les habitudes alimentaires au moyen d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.
64. Le PAM a pour objectif d'acheter localement la majorité des produits alimentaires destinés à son programme de repas scolaires d'ici à 2028; de ce fait, il contribuera au triple nexus en stimulant l'économie locale tout en réduisant considérablement son empreinte environnementale. Les petits exploitants agricoles soutenus dans le cadre de l'effet direct 3 du PSP constituent pour le programme une source d'approvisionnement en produits locaux, et le PAM continuera à développer des liens entre les activités des deux effets directs. Le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale a permis d'améliorer les menus dans les écoles grâce à l'introduction d'épinards et d'autres légumes à feuilles, qui ont une bonne teneur en fer, et de carottes, qui sont une source de vitamine A.
65. À Port-au-Prince, les repas scolaires du PAM se composeront de deux collations enrichies par jour; produites localement, elles couvriront la moitié des besoins énergétiques quotidiens. Ces collations seront préparées par une entreprise locale de transformation des aliments qui travaille avec une association de petites exploitantes. Cette modalité permettra de passer plus aisément à des rations à emporter si les écoles sont obligées de fermer.

#### *Activité 3: Mettre en place des filets de sécurité à dimension nutritionnelle à l'intention des ménages ciblés dans tout le pays*

66. Le PAM mettra en œuvre le Programme de protection sociale adaptative pour une résilience renforcée (ASPIRE) pour le compte du Gouvernement. Pour que personne ne soit laissé de côté, le PAM mettra en œuvre un filet de sécurité parallèle harmonisé jusqu'à ce que le Gouvernement soit en mesure de prendre le relais. Le PAM mènera un solide programme de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et réalisera au niveau des communautés d'autres activités destinées à promouvoir la nutrition, une bonne santé et une alimentation variée afin de favoriser la résilience et l'inclusion financière des bénéficiaires, notamment des femmes.

---

<sup>46</sup> Le PAM met actuellement en œuvre un projet qui prévoit d'utiliser des bouteilles en plastique recyclées pour produire des sacs de cuisson thermiques, ce qui présente des avantages sur le plan de l'environnement, de la santé et de la sécurité, notamment en réduisant l'utilisation du charbon de bois, et permet aux femmes qui participent à la production des sacs de gagner de l'argent.

67. Le PAM fournira aussi des compléments en espèces aux ménages les plus vulnérables sur le plan nutritionnel afin que ceux-ci puissent se procurer des aliments nutritifs. Cette activité sera complétée par un dépistage de la malnutrition et la transmission des cas de malnutrition aiguë modérée ou sévère au Ministère de la santé publique et de la population et à l'UNICEF qui assureront le traitement et proposeront des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements dans le but de promouvoir les pratiques d'alimentation améliorées des nourrissons et des jeunes enfants, les choix alimentaires sains, la demande de denrées alimentaires produites localement variées et nutritives et la préparation et la consommation appropriées des aliments.
68. Pour aider l'Office national d'identification, le PAM veillera à ce que les bénéficiaires puissent s'enregistrer pour obtenir une carte d'identification nationale en même temps qu'ils s'inscrivent aux programmes de filet de sécurité, et il délivrera un petit nombre de cartes d'identification. Le PAM prévoit de renforcer la capacité du Gouvernement à faire face à la malnutrition, en vue de favoriser le transfert de la responsabilité des opérations au Ministère de la santé publique et de la population et au Ministère des affaires sociales et du travail.
69. Cette activité concernera jusqu'à 20 pour cent des bénéficiaires des interventions d'urgence; la priorité sera donnée aux personnes vivant avec le VIH/sida pour améliorer l'observance de leur traitement antirétroviral et aux enfants afin de lutter contre la malnutrition. Le PAM veillera à ce que l'assistance sociale ouvre la voie à l'inclusion financière numérique et à ce que les mécanismes de transfert tiennent compte des préférences des bénéficiaires.

### **Partenariats**

70. Le PAM collaborera avec l'UNICEF pour mettre en œuvre un ensemble intégré d'activités axées sur la santé et la nutrition en milieu scolaire et promouvoir l'éducation des adolescentes avec le Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle et d'autres acteurs dans ce domaine. Le PAM préconise l'élaboration d'une législation sur l'alimentation scolaire, mais se heurte à un environnement politique peu propice<sup>47</sup>.
71. La politique et la stratégie nationales en matière d'alimentation scolaire sont actuellement mises à jour par le Gouvernement haïtien avec l'appui technique du PAM dans le cadre d'un projet financé par le programme McGovern-Dole Food for Education de l'Agence des États-Unis pour le développement international. Le PAM s'efforcera de combler les lacunes mises en lumière lors de l'évaluation fondée sur l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation réalisée en 2022; il collaborera entre autres avec les organisations de la société civile et les groupes communautaires pour promouvoir l'adoption d'une loi nationale qui protège l'alimentation scolaire de l'instabilité politique en faisant des repas scolaires un droit pour tous les enfants scolarisés.
72. Le PAM assure les transferts de type monétaire en partenariat avec la Banque mondiale et le Ministère des affaires sociales et du travail. Il travaille avec la Fondation Bill et Melinda Gates sur l'inclusion financière et l'autonomisation économique en misant sur les transferts numérisés en faveur des femmes. Le PAM collaborera avec les opérateurs de transfert d'argent par téléphonie mobile pour améliorer les procédures et les outils de paiement en ciblant spécifiquement les femmes.

---

<sup>47</sup> Par exemple, le Ministre de l'éducation et de la formation professionnelle a changé trois fois au cours des deux dernières années.

73. Le PAM continuera d'étudier les perspectives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire pour élargir et diversifier davantage sa base de partenariats avec les pays, les institutions financières internationales et le secteur privé afin de promouvoir l'échange entre pairs de données d'expérience concernant des solutions novatrices axées sur la production locale.

### **Hypothèses**

74. Il est supposé que le PAM disposera régulièrement de fonds suffisants, et que le Gouvernement restera déterminé à développer son infrastructure de protection sociale, avec le PAM comme principal partenaire stratégique et opérationnel.

### **Stratégie de transition et de transfert des responsabilités**

75. Le PAM a pour objectif à long terme d'intégrer les repas scolaires dans un système global de protection sociale, mais cela ne sera probablement pas entièrement réalisable d'ici à 2028.
76. Le filet de sécurité du PAM est conçu pour être transmis au Gouvernement lorsque celui-ci prendra ASPIRE en charge, comme indiqué dans la section sur l'effet direct 4 du PSP.

### **Effet direct 3 du plan stratégique de pays: Les ménages en situation d'insécurité alimentaire touchés par des chocs où que ce soit dans le pays, y compris les petits exploitants, les femmes, les jeunes et autres groupes défavorisés, sont plus résilients pendant toute l'année face aux chocs liés au climat et à d'autres facteurs de perturbation**

77. L'effet direct 3 du PSP s'attaque aux causes socioéconomiques de l'insécurité alimentaire en investissant dans les écosystèmes locaux et dans les compétences, les actifs et les capacités des petits exploitants, des jeunes et des femmes. Il cible les zones classées dans la phase 3 de l'IPC. Les activités ont pour objectif de renforcer les actifs et les moyens d'existence des ménages ciblés afin d'éviter toute nouvelle aggravation de leur situation en matière de sécurité alimentaire et d'améliorer leur autosuffisance.
78. Les connexions entre les producteurs ruraux et les petites entreprises urbaines et périurbaines, qui passent notamment par des systèmes alimentaires renforcés, peuvent être porteuses de réelles transformations en Haïti, car elles permettent de faire reculer les inégalités structurelles, d'améliorer la disponibilité des produits alimentaires locaux et de diminuer la dégradation de l'environnement et la dépendance à l'égard des marchés extérieurs.
79. La résilience des petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire s'améliorera, ce qui leur permettra d'atténuer les risques liés au climat et les effets des catastrophes naturelles, d'augmenter leur production et de renforcer les liens avec les marchés, notamment dans le cadre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.

### **Effet direct stratégique du PAM**

80. L'effet direct 3 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

### **Domaine d'action privilégié**

81. L'effet direct 3 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

### **Harmonisation avec les priorités nationales**

82. L'effet direct 3 du PSP contribue au troisième pilier du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux stratégies d'Haïti en matière de souveraineté alimentaire et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.



**Produits escomptés**

83. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 3 du PSP:
- Produit 4.1: Les communautés rurales et urbaines ciblées accèdent plus facilement à des actifs, des compétences et des services qui leur permettent de créer et de remettre en état les actifs communautaires, de renforcer les moyens d'existence locaux et d'améliorer leur résilience face aux chocs climatiques ou autres.
  - Produit 4.2: Les communautés rurales et urbaines ciblées, y compris les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes, disposent de moyens d'existence améliorés et diversifiés tout au long de la filière alimentaire, améliorent leur sécurité alimentaire et bénéficient de systèmes alimentaires inclusifs et résilients.
  - Produit 5.1: Les petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire et les acteurs de la chaîne de valeur, notamment les femmes et les groupes défavorisés, sont dotés de compétences et disposent de services améliorés pour renforcer leur résilience face aux chocs d'origine climatique et faciliter leur accès aux marchés, notamment dans le cadre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.

**Activités essentielles**

*Activité 4: Fournir aux ménages en situation d'insécurité alimentaire, notamment ceux victimes de chocs, une assistance conditionnelle et un appui aux moyens d'existence via une approche intégrée*

84. Le PAM renforcera les moyens d'existence et investira dans des actifs ruraux tout en aidant les femmes et les jeunes des zones urbaines et périurbaines à trouver des moyens d'existence dans la filière alimentaire. Des activités telles que l'agriculture régénératrice contribueront à réduire la vulnérabilité des terres et des sols, ce qui permettra aux communautés d'augmenter leurs revenus et de les diversifier. De ce fait, la consommation se trouvera améliorée, les capacités renforcées et l'épargne et l'investissement encouragés, ce qui ouvrira des perspectives en matière de croissance des revenus. Des sols plus sains produisent des rendements plus élevés et des aliments de meilleure qualité, développent la résilience environnementale et contribuent à lutter contre la malnutrition.
85. L'amélioration de la filière alimentaire passera par l'inclusion financière et l'acquisition de compétences en matière de finance (y compris par la numérisation), en particulier pour les femmes, ainsi que par l'adoption de comportements visant à protéger les actifs.
86. De nombreuses femmes ont de petites activités commerciales en rapport avec l'alimentation (par ex. la transformation des céréales et la gestion de boulangeries ou d'épiceries). Le PAM développera leur base d'approvisionnement afin de créer un effet multiplicateur pour l'économie des ménages et des communautés. Il renforcera leurs compétences entrepreneuriales et leur aptitude à diriger et développera les réseaux d'appui aux petites entreprises et aux marchés, ce qui pourrait contribuer à réduire les conflits intercommunautaires. Ces perspectives peuvent également dissuader les jeunes d'émigrer ou de se livrer à des activités illicites.

87. Cette activité permettra de trouver des solutions appropriées pour près de 20 pour cent de l'ensemble des bénéficiaires des interventions d'urgence en quête de moyens d'existence. En outre, jusqu'à 25 pour cent des bénéficiaires de l'activité 4 seront réorientés vers l'activité 5 lorsque les petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire développeront leurs actifs et seront en mesure de rejoindre des associations de petits exploitants. Des outils de transfert des risques et l'intégration dans les organisations de petits exploitants faciliteront cette réorientation. Le PAM aidera le Gouvernement haïtien à renforcer les systèmes d'intervention d'urgence et d'alerte précoce et à établir un lien entre le registre social national et les mesures d'anticipation. À cet effet, il faudra utiliser des seuils de déclenchement, préalablement convenus avec le Gouvernement, pour déterminer quand une assistance en espèces devra être déployée, comme évoqué au titre de l'effet direct 1 du PSP.

*Activité 5: Mettre en œuvre un ensemble d'activités intégrées, comprenant des solutions climatiquement rationnelles, pour relier les petits exploitants et d'autres acteurs des filières aux marchés, notamment au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale*

88. Il est fondamental de rétablir les moyens d'existence pour réduire les besoins humanitaires en Haïti. Le PAM renforcera les capacités des petits exploitants agricoles et des acteurs de la chaîne de valeur<sup>48</sup> afin de diversifier leurs possibilités d'accès aux marchés et diminuer leur exposition aux chocs en mettant à leur disposition des équipements, des outils et des compétences qui leur permettront de réduire les pertes après récolte. Ce renforcement des capacités consistera notamment à doter les bénéficiaires de compétences en matière de négociation et de passation de contrats, à leur transmettre des connaissances et à instaurer des mesures visant à améliorer la gestion durable des ressources naturelles et l'accès à des solutions fondées sur l'énergie propre.
89. Des mécanismes de financement des risques protégeront les moyens d'existence contre les risques naturels. Le PAM fournira aux communautés rurales exposées à des chocs et aux ménages vulnérables choisis en accord avec le registre social national au titre de l'effet direct 2 du PSP, des systèmes de micro-assurance adaptés, et il assurera notamment le paiement des primes aux stades initiaux, en attendant que les capacités nationales soient renforcées.
90. Cette activité visera à développer les liens qui unissent les petits exploitants au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale en mobilisant davantage d'écoles et à promouvoir d'autres débouchés commerciaux que les écoles.
91. Outre les bénéficiaires remplissant les conditions requises pour prendre part à l'activité 4, 5 pour cent au maximum des bénéficiaires des interventions d'urgence participeront à cette activité.

### **Partenariats**

92. Le PAM coordonnera ses travaux avec ceux du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural et du Ministère de l'environnement pour élaborer des programmes d'études et mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités, et il collaborera avec l'Université Quisqueya pour l'analyse des données relatives à l'atténuation des risques climatiques.
93. Le PAM a signé un mémorandum d'accord avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et a participé à une étude sur la sécurité climatique menée par le PNUE. Le PAM codirige, en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour produire des données et une analyse relatives à la transformation des systèmes alimentaires et aux solutions en matière de climat.

---

<sup>48</sup> Soixante pour cent des bénéficiaires sont des femmes.

94. Le partenariat stratégique que le PAM a établi avec la FAO permettra de produire des données et des analyses liées à la transformation des systèmes alimentaires et aux solutions climatiques et d'appuyer les nouvelles politiques relatives aux systèmes alimentaires. Au niveau des opérations, le PAM se coordonnera avec la FAO et le FIDA pour améliorer la production locale et renforcer les liens entre les petits exploitants et les initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale.

### **Hypothèses**

95. La continuité des opérations dépendra de la fiabilité et de la régularité de l'accès aux populations. Le PAM suppose qu'il disposera de financements réguliers et d'un environnement suffisamment favorable pour soutenir les petits exploitants pendant plusieurs périodes de semis. Le PAM suppose également que les acteurs nationaux continueront de donner la priorité à l'adaptation au climat et à la gestion des risques de catastrophe.

### **Stratégie de transition et de transfert des responsabilités**

96. En intervenant par l'intermédiaire de structures nationales et en harmonisant les critères de ciblage, les méthodes de suivi et les objectifs, le PAM garantit la maîtrise locale des activités. À mesure que les petits exploitants amélioreront leurs ressources et leurs actifs, leur résilience s'affermira et ils seront peu à peu capables de s'affranchir durablement de l'aide du PAM.

### **Effet direct 4 du plan stratégique de pays: Haïti dispose d'un cadre de politiques plus solide et de systèmes renforcés pour faire face à l'insécurité alimentaire et aux risques de catastrophe d'ici à 2028**

97. Cet effet direct permettra de renforcer les capacités et les systèmes nationaux pour mettre en œuvre un programme de filets de sécurité efficace, y compris de filets de sécurité réactifs face aux chocs, grâce à une infrastructure de protection sociale renforcée.

### **Effet direct stratégique du PAM**

98. L'effet direct 4 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

### **Domaine d'action privilégié**

99. L'effet direct 4 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

### **Harmonisation avec les priorités nationales**

100. L'effet direct 4 du PSP contribue à la politique nationale de protection et de promotion sociales, aux stratégies du pays en matière de souveraineté alimentaire et de sécurité alimentaire et nutritionnelle et au plan national de gestion des risques de catastrophe.

### **Produits escomptés**

101. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 4 du PSP:
- Produit 6.1: Les institutions haïtiennes disposent au niveau national de politiques, de systèmes et d'une assistance améliorés qui garantissent aux Haïtiens ciblés l'accès à une protection sociale axée sur la sécurité alimentaire, l'atténuation des risques de catastrophe et la résilience climatique, et s'attaquent à la pauvreté dans sa multidimensionnalité, y compris la malnutrition.
  - Produit 6.2: Les acteurs locaux et nationaux concernés disposent de capacités plus solides pour se préparer et faire face aux chocs d'origine climatique.

### **Activités essentielles**

#### *Activité 6: Apporter un appui aux acteurs nationaux pour renforcer leurs capacités et améliorer les dispositifs d'exécution*

102. Le PAM apportera un appui aux homologues nationaux qui s'efforcent de traduire en termes opérationnels la politique nationale de protection et de promotion sociales. Il mettra en place des activités de formation, d'encadrement et d'accompagnement personnalisé, contribuera à l'élaboration de politiques et de textes de loi, établira les plateformes et l'infrastructure nécessaires et soutiendra le Gouvernement dans son travail d'amélioration de la gouvernance et de responsabilisation dans les domaines de la protection sociale et des filets de sécurité à l'échelle nationale. Il collaborera avec lui pour améliorer le SIMAST et étendre sa couverture, et facilitera la numérisation pour renforcer la responsabilité ainsi que la transparence des systèmes de suivi et d'établissement de rapports. Afin d'améliorer les analyses de vulnérabilité et le ciblage, le PAM mettra en place des analyses intégrées, comprenant les questions de nutrition.
103. Le PAM élargira sa collaboration avec le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural et la renforcera pour faire en sorte que les questions d'adaptation aux changements climatiques soient prises en compte dans les politiques et programmes agricoles. Le PAM collaborera avec les acteurs nationaux et locaux pour améliorer leur capacité à se préparer et à faire face aux situations d'urgence, y compris à travers des systèmes d'alerte rapide. Le PAM préconisera la mise en place d'une couverture d'assurance souveraine dans le cadre d'un système intégré de gestion des risques climatiques et d'une stratégie de financement de la gestion des risques de catastrophe, tout en aidant le Ministère des affaires sociales et du travail à mettre en œuvre un programme de protection sociale réactif face aux chocs en faveur des populations vulnérables exposées à des chocs. Le PAM étudiera les possibilités d'étendre la couverture du mécanisme de macro-assurance, soit en versant directement des primes au Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes (CCRIF)<sup>49</sup>, soit en acheminant les fonds par l'entremise du Ministère de l'économie et des finances tout en veillant à ce que les capacités et les structures de responsabilité financière indispensables soient en place.
104. Le PAM aidera le Gouvernement à mettre en œuvre sa stratégie en matière de financement de la gestion des risques de catastrophe, l'accent étant mis sur sa dimension de répartition des risques, notamment les programmes de transfert des risques conçus selon la démarche du CCRIF. Le PAM étudiera les moyens adaptés d'aider les parties prenantes de la gestion des risques de catastrophe en Haïti à évaluer les options et politiques actuelles en matière de transfert des risques, et soutiendra et renforcera la mise en œuvre et l'établissement de rapports après le versement des allocations monétaires.

### **Partenariats**

105. Le Ministère des affaires sociales et du travail restera le principal bénéficiaire des activités de renforcement des capacités menées par le PAM en collaboration avec la Banque mondiale; ces activités continueront d'être réalisées dans le cadre d'une assistance technique.
106. Le PAM élargira sa collaboration avec le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural et la renforcera pour faire en sorte que les questions d'adaptation aux changements climatiques soient prises en compte dans les politiques et programmes agricoles.

---

<sup>49</sup> Voir: <https://www.ccrif.org/>.

107. Le PAM collaborera avec la Direction générale de la protection civile et l'unité d'hydrométéorologie du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural pour renforcer les systèmes d'alerte rapide.

### **Hypothèses**

108. Le succès de cet effet direct dépendra de la régularité des financements, de la compatibilité technique des systèmes existants et de l'efficacité des procédures de transfert des bénéficiaires depuis la plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts vers le SIMAST, ainsi que de l'amélioration des conditions de sécurité.

### **Stratégie de transition et de transfert des responsabilités**

109. Le PAM travaillera en partenariat avec les ministères, les gouvernements locaux, des compagnies d'assurances, des institutions de microfinance et des partenaires numériques en vue de transférer au Gouvernement la responsabilité des opérations de transfert de type monétaire une fois que ses capacités auront été suffisamment renforcées. Cela exigera une collaboration étroite pour la collecte des données, le partage des enseignements et l'ajustement des outils et des méthodes.

110. Le PAM ne prévoit pas d'être en mesure de transférer l'entière responsabilité des systèmes d'alerte rapide. Néanmoins, il les adaptera aux systèmes nationaux tout en renforçant les capacités locales en vue d'une transition future.

### **Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les partenaires de l'action humanitaire et du développement en Haïti, y compris les institutions nationales, bénéficient d'un soutien logistique fiable et d'autres formes de soutien qui leur permettent d'acheminer l'assistance humanitaire de manière efficace et régulière toute l'année**

111. Le présent effet direct illustre le rôle de catalyseur que joue le PAM à l'appui de la fourniture d'une assistance humanitaire efficace et en temps voulu en assurant la prestation, la coordination et l'encadrement des services, y compris les services à la demande.

### **Effet direct stratégique du PAM**

112. L'effet direct 5 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

### **Domaine d'action privilégié**

113. L'effet direct 5 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

### **Harmonisation avec les priorités nationales**

114. Le présent effet direct contribue à la réalisation du plan d'intervention humanitaire d'Haïti et de l'effet 3 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, lié aux prestations de services de base et au respect du contrat social.

### **Produits escomptés**

115. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 5 du PSP:

- Produit 7.1: Les partenaires de l'action humanitaire bénéficient du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies qui assure le transport du personnel et du fret humanitaires pour venir en aide aux populations touchées par des crises en Haïti.
- Produit 8.1: Les partenaires de l'action humanitaire s'appuient sur des capacités de logistique améliorées et mieux coordonnées pour acheminer l'assistance humanitaire efficacement et en temps voulu.

- Produit 9.1: Les partenaires de l'action humanitaire s'appuient sur des capacités améliorées et mieux coordonnées en matière de technologies de l'information et des communications pour assurer la continuité de l'assistance humanitaire.
- Produit 10.1: Les partenaires utilisent les services à la demande fournis par le PAM pour aider les populations touchées par des crises en Haïti.

### **Activités essentielles**

*Activité 7: Fournir des services aériens d'aide humanitaire aux partenaires de l'action humanitaire et du développement en Haïti*

116. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) mettra à la disposition de la communauté humanitaire des services aériens essentiels toute l'année sur la base du recouvrement des coûts. La flotte de l'UNHAS se compose d'un aéronef à voilure fixe et d'un hélicoptère, indispensables en raison de la persistance des difficultés d'accès par route dans tout le pays.

*Activité 8: Assurer la coordination et l'encadrement du secteur de la logistique en Haïti*

117. Le PAM codirigera le secteur de la logistique avec le Gouvernement. Durant les situations d'urgence, le PAM remédiera aux déficiences en fournissant du carburant ainsi que des services d'entreposage et de transport et renforcera les capacités de la Direction générale de la protection civile pour permettre ensuite au Gouvernement d'assurer la coordination et la fourniture de services en situation de crise.

*Activité 9: Assurer la coordination et l'encadrement du secteur des télécommunications d'urgence en Haïti*

118. En cas de situation d'urgence de grande ampleur nécessitant l'activation du module des télécommunications d'urgence, le PAM prendra la direction du module et fournira un appui technique en matière de télécommunications, des plateformes Internet et des services de connectivité et contrôlera l'infrastructure informatique.

*Activité 10: Fournir aux partenaires des services à la demande*

119. Le PAM fournira des services de logistique à la demande, sur la base du recouvrement des coûts. Pour desservir le sud d'Haïti, les services de transport maritime fournis par le PAM constituent une alternative indispensable au transport routier.

### **Hypothèses**

120. On suppose que les possibilités de transport du personnel humanitaire et des marchandises resteront limitées.

## **4. Modalités d'exécution**

### **4.1 Analyse des bénéficiaires**

121. Le PAM fournira une assistance à dimension nutritionnelle à 4 767 963 personnes – femmes, hommes, filles et garçons – pour satisfaire leurs besoins essentiels et renforcer leur résilience face aux chocs. Il apportera également une aide aux enfants de moins de 2 ans sous forme de suppléments nutritionnels dans le cadre des interventions d'urgence, et aux ménages comptant des enfants de moins de 5 ans, des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes en situation d'insécurité alimentaire, des personnes vivant avec le VIH/sida, des personnes handicapées et des personnes âgées dans le cadre des interventions d'urgence et des activités axées sur les filets de sécurité prévues dans le PSP.
122. Le PAM revoit actuellement sa méthode de ciblage pour favoriser la transparence et susciter l'adhésion des communautés, en s'appuyant sur les réactions des bénéficiaires, les résultats de l'évaluation du PSP précédent et les systèmes de ciblage nationaux.

123. Le PAM a pour ambition de réorienter jusqu'à 30 pour cent des bénéficiaires de l'assistance d'urgence vers les activités des effets directs du PSP axés sur la résilience, à raison de 10 pour cent pour les activités relatives aux filets de sécurité et de 20 pour cent au maximum pour les activités axées sur la résilience. Les données améliorées saisies dans le SIMAST, dont le développement est soutenu par le PAM au titre de l'effet direct 4 du PSP, facilitera cette réorientation. Les ménages éligibles au titre de l'effet direct 1 du PSP et qui comptent des jeunes et des femmes seront réorientés en priorité vers les programmes d'appui aux moyens d'existence. Le PAM fournira un soutien supplémentaire aux petits exploitants fortement exposés à l'insécurité alimentaire pour les aider à améliorer leur productivité et leurs capacités et à se joindre à des groupements paysans, et il facilitera leur passage de l'activité 4 à l'activité 5 de l'effet direct 3 du PSP.
124. Le PAM consultera les bénéficiaires et leur fournira des informations sur la conception et la mise en œuvre des programmes; il leur garantira aussi l'accès à un mécanisme communautaire sûr de remontée de l'information. Par ailleurs, le service SOS du PAM sera mis à la disposition d'autres entités des Nations Unies en tant que service interorganisations.
125. Le PAM continuera d'enregistrer les bénéficiaires de son aide dans un système d'information approprié pour la gestion des données concernant les bénéficiaires, ce qui facilitera la gestion des transferts, la réorientation des bénéficiaires vers les activités de résilience ainsi que les décisions relatives au ciblage et à l'ordre des priorités en cas de déficit de financement ou de rupture d'approvisionnement.
126. Le PAM donnera la priorité au SIMAST pour les activités axées sur les filets de sécurité nationaux et les interventions face à une crise, et se conformera à l'objectif du Ministère des affaires sociales et du travail qui vise à couvrir 70 pour cent du territoire d'ici à 2028.

#### **4.2 Transferts**

127. La valeur des rations alimentaires et des transferts de type monétaire figure aux annexes III et IV. Le PAM continuera d'effectuer des évaluations annuelles sur la faisabilité des transferts de type monétaire pour guider le choix de la modalité de transfert, en tenant compte de l'instabilité qui règne en Haïti, mais aussi des préférences des bénéficiaires et des capacités des prestataires de services financiers. Le PAM collaborera avec des start-up locales pour mettre au point des solutions propres à Haïti, favorisant ainsi le développement des marchés et l'économie locale.
128. La disponibilité limitée de liquidités en dehors de Port-au-Prince et les risques associés au transport d'argent liquide nuisent aux transferts de type monétaire à grande échelle. Le PAM diversifie actuellement son approche en s'orientant vers des solutions sans numéraire ou des solutions de paiement numérique, et prévoit en outre une intégration plus solide des partenariats commerciaux. Le PAM s'efforcera de faire basculer au moins trois quarts des bénéficiaires d'ASPIRE vers des solutions de transferts monétaires par téléphonie mobile ou de retraits d'argent au guichet et de numériser la plupart des transferts de type monétaire d'ici à 2028.
129. Le PAM se conformera aux directives encadrant les transferts de type monétaire, notamment en ce qui concerne la gestion de l'identité et la protection des données sur les bénéficiaires, et veillera à obtenir le consentement éclairé des bénéficiaires avant d'accéder aux données de leurs téléphones portables. L'analyse intersectionnelle de la vulnérabilité permettra de déceler d'éventuels problèmes de protection et de renforcer le ciblage.
130. Le PAM mettra en place des mesures de contrôle interne solides pour améliorer la responsabilité, la transparence et la protection des bénéficiaires.

131. Le PAM continuera de fournir aux ménages en situation d'insécurité alimentaire touchés par les crises un assortiment alimentaire d'urgence souvent complété par une aide monétaire. L'assortiment alimentaire, calculé pour nourrir une famille de cinq personnes pendant un mois, fournira un apport nutritionnel équilibré<sup>50</sup> et sera adapté aux préférences alimentaires locales. L'assistance jouera un rôle vital pendant les confinements ou après des phénomènes climatiques extrêmes. Le PAM étudiera les possibilités d'acheter auprès des fournisseurs locaux une partie des denrées destinées aux stocks d'urgence.

#### **4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel**

132. Le Bureau du PAM en Haïti, qui se trouve à Port-au-Prince, compte plusieurs bureaux de terrain à Cap-Haïtien, à Gonaïves, à Jérémie et aux Cayes, ainsi qu'un bureau d'appui à Saint-Domingue, en République dominicaine<sup>51</sup>. Le bureau des Cayes a été transféré à Miragoâne en 2023 pour avoir accès au port et réduire les risques en matière de sécurité. Le bureau de pays compte approximativement 300 employés, un chiffre qui varie en raison de la rotation rapide du personnel sous contrat à court terme, dont 20 pour cent sont recrutés sur le plan international et 80 pour cent sur le plan national. Le PAM a consenti des efforts considérables pour atteindre la parité femmes-hommes et continuera de poursuivre cet objectif. Au moment de la rédaction du document, le personnel national et les postes de direction confirmés étaient répartis à parts égales entre les femmes et les hommes.
133. Suite au processus de restructuration mené en 2022, le PAM renforcera ses capacités techniques dans les domaines suivants: transferts de type monétaire, nutrition, genre, accès, prise en compte des conflits, protection sociale et renforcement des capacités du pays. La structure organisationnelle a également été ajustée pour améliorer les interactions entre les responsables des effets directs et les responsables des activités, ce qui améliorera la cohésion des effets directs du PSP. Le PAM est déterminé à investir dans la gestion et le bien-être du personnel et à mettre en place le cadre de gestion des effectifs du bureau de pays conformément à la politique du PAM en matière de personnel.

#### **4.4 Partenariats**

134. Le PAM a besoin de financements réguliers pour pouvoir réorienter les bénéficiaires des interventions d'urgence vers les activités de renforcement de la résilience et réduire ainsi progressivement les besoins humanitaires.
135. Le PAM s'efforcera d'obtenir un soutien accru des donateurs. Il mettra en œuvre une approche ciblée pour accroître et diversifier les contributions des donateurs actuels tout en faisant appel à des donateurs non habituels pour diversifier son portefeuille; pour ce faire, il élaborera des propositions de valeur fondées sur des éléments probants et mènera des actions de sensibilisation ciblées.
136. Le PAM renforcera ses partenariats avec d'autres entités des Nations Unies, favorisant ainsi davantage le triple nexus. Il s'efforcera de forger de nouveaux partenariats avec des organisations œuvrant pour l'égalité des sexes afin de promouvoir les interventions transformatrices en matière de genre.

---

<sup>50</sup> Une ration alimentaire d'urgence fournit 1 923 kilocalories par personne et par jour.

<sup>51</sup> Le bureau d'appui a été établi en 2022 pour faciliter la continuité des opérations dans un climat d'insécurité accrue.



## 5. Gestion de la performance et évaluation

### 5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

137. Le PAM entreprendra régulièrement les études, les analyses et les évaluations nécessaires pour guider et améliorer les programmes et adoptera des procédures de suivi et d'évaluation permettant de refléter la diversité des besoins des femmes, des hommes, des filles, des garçons et des groupes marginalisés et d'évaluer les progrès accomplis au niveau des produits et des effets directs. Le PAM palliera le manque de données en Haïti en procédant à des analyses intersectionnelles de la vulnérabilité et formera le personnel des partenaires et des parties prenantes pour qu'il puisse les réaliser.
138. Les partenaires coopérants établiront chaque mois des rapports d'avancement qui permettront au PAM de mesurer les résultats obtenus au niveau des produits. Des applications de collecte des données par téléphonie mobile faciliteront le suivi post-distribution, et les données seront ventilées par sexe et par âge.
139. Le PAM continuera de mettre en place des mécanismes communautaires de remontée de l'information renforcés et intégrés, et favorisera une communication interactive en encourageant le dialogue, en proposant des supports visuels et en mettant une ligne d'assistance gratuite à la disposition de tous les bénéficiaires. Ces mesures faciliteront l'apprentissage mutuel et développeront la confiance tout en garantissant la participation des communautés à la conception et à la mise en œuvre des activités du PAM.
140. En 2024, le PAM procédera à une évaluation décentralisée du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. En coopération avec l'Université Quisqueya, il effectuera des analyses coûts-avantages fondées sur des données probantes et des études sur l'impact du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale sur l'économie locale, qui contribueront à guider la transition vers des programmes prévoyant une augmentation des achats locaux. Un examen à mi-parcours visant à mesurer les progrès accomplis et à guider le reste du PSP devrait avoir lieu au premier semestre de 2026. L'évaluation finale est prévue pour 2027.
141. Le PAM continuera de fournir un appui technique et financier au Gouvernement pour l'aider à remédier au manque de données sur la sécurité alimentaire, en contribuant à la réalisation de l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire réalisée chaque année, des évaluations de l'IPC ainsi que des évaluations de la sécurité alimentaire et aux missions de suivi qu'il mène conjointement avec la FAO. Son aide consistera également à renforcer les capacités du Gouvernement pour lui permettre de conduire des évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence et à améliorer le système d'alerte rapide à l'échelle des départements.

### 5.2 Gestion des risques

#### *Risques stratégiques*

142. La perception que la communauté internationale et le PAM affaiblissent les marchés locaux représente un risque important et exige une intervention et des actions de communication délibérées et ciblées pour mieux susciter l'adhésion des communautés. Le PAM mettra en place une stratégie de collaboration avec les communautés pour réduire ces risques tout en veillant à ce que toutes les activités du PSP soutiennent les systèmes nationaux, l'économie locale et les communautés et qu'elles tiennent compte dans leur conception des questions de genre et des conflits.
143. Compte tenu de la situation en Haïti, le PAM a du mal à fidéliser les employés qualifiés. Bien que le PAM ait reclassé les postes conformément aux recommandations émises dans le cadre du processus de restructuration, le taux de renouvellement du personnel reste élevé.

144. Le PAM collabore étroitement avec les donateurs et les partenaires pour s'assurer de leur engagement et veiller à ce qu'ils comprennent que, pour concrétiser les ambitions du présent PSP, le PAM doit pouvoir compter sur des financements réguliers et prévisibles.

### ***Risques opérationnels***

145. Remettre de l'argent liquide aux bénéficiaires constitue un risque opérationnel de taille. Des solutions sous forme non numéraire sont envisagées, mais le faible nombre de cartes d'identification nationales émises pose un problème majeur. Le PAM soutient le système national d'enregistrement numérique et préconise l'utilisation d'un portefeuille électronique pour l'assistance humanitaire.
146. Les femmes et les filles, et plus particulièrement celles qui sont handicapées, sont exposées à des risques très élevés de violence sexuelle et fondée sur le genre. Conscient de cette situation, le PAM s'efforcera de faire en sorte qu'elles puissent avoir accès à son assistance en toute sécurité et concevra des programmes tenant compte de leurs besoins spécifiques.
147. Pour faire face aux risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans l'environnement opérationnel, le PAM collaborera avec les principaux acteurs pour former son personnel et celui de ses partenaires, sensibiliser les communautés concernées et renforcer les procédures internes de signalement et d'orientation vers les services compétents.

### ***Risques fiduciaires***

148. Le PAM applique des mesures strictes de contrôle et de responsabilité pour réduire les risques de fraude à différents stades du cycle des projets. Il s'est doté d'une stratégie rigoureuse en matière de suivi et renforcera les protocoles de suivi, les systèmes et le respect des procédures opératoires normalisées établies avec les partenaires coopérants. Il s'agit notamment des opérations de mise en concordance, de la triangulation, des vérifications ponctuelles, des processus de vérification normalisés, des activités de contrôle et du renforcement des mécanismes communautaires de remontée de l'information. Les investissements réalisés par le PAM dans la numérisation faciliteront les processus de rapprochement des transferts de type monétaire et contribueront un peu plus à réduire les risques fiduciaires.
149. Pour atténuer les risques encourus par le personnel en matière de santé, de sûreté et de sécurité, le PAM respectera les procédures opératoires normalisées. Un suivi régulier de la situation politique et économique et des conditions de sécurité et l'application par le personnel des normes du Cadre général d'organisation des responsabilités pour la sécurité sur le terrain établies par le PAM contribuent à atténuer les risques fiduciaires liés à la sécurité.

### ***Risques financiers***

150. Les risques financiers continuent d'être liés aux fluctuations des prix des denrées de base et à l'instabilité monétaire. Le PAM s'efforcera d'utiliser ses ressources de manière optimale. Pour ce faire, il établira son budget en dollars des États-Unis et surveillera régulièrement les marchés pour préserver le pouvoir d'achat des bénéficiaires. En outre, le PAM a commencé à miser davantage sur les achats locaux et les dispositifs de monnaie électronique.

## **5.3 Garanties sociales et environnementales**

151. L'évolution prévue vers des transferts de type monétaire et un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale améliorés et diversifiés permettra de réduire considérablement l'empreinte environnementale du PAM.
152. Les sacs de cuisson thermiques du PAM permettent de recycler le plastique et de réduire jusqu'à 80 pour cent l'énergie nécessaire à la cuisson d'un repas. Le PAM intensifiera la production et l'usage de ces sacs dans tout le pays dans le cadre de son programme d'alimentation scolaire.

153. Pour aider les petits exploitants agricoles à lutter contre la dégradation environnementale, le PAM prévoit d'introduire des solutions climatiquement rationnelles, notamment des systèmes d'irrigation améliorés et des dispositifs intelligents face au climat et décarbonés.
154. Pour diminuer l'impact de ses opérations, le PAM mettra en œuvre un système de gestion environnementale prévoyant notamment le passage d'un grand nombre de bureaux à l'énergie solaire pour limiter les émissions de carbone et l'application des principes de l'économie circulaire à la gestion des actifs et des déchets, ainsi que leur recyclage et leur réutilisation.

## 6. Des ressources axées sur les résultats

### 6.1 Budget du portefeuille de pays

155. La mise en œuvre du PSP exigera un investissement de 1 526 223 062 dollars, dont 39 pour cent seront affectés à l'effet direct 1, correspondant aux besoins humanitaires actuels, et 7 pour cent à la fourniture de services communs et de services à la demande nécessaires aux interventions humanitaires. Les activités axées sur les filets de sécurité et d'appui à la création d'actifs et aux moyens d'existence représenteront 52 pour cent du montant total, tandis que le renforcement des capacités prévu au titre de l'effet direct 4 du PSP comptera pour 2 pour cent. Le coût des interventions d'urgence diminuera, à l'inverse de celui du programme d'alimentation scolaire qui augmentera en raison de l'élargissement de la couverture et de la hausse des coûts liée aux achats locaux<sup>52</sup>.
156. Pour contribuer à l'égalité des sexes, le PAM allouera des ressources suffisantes à certaines activités spécifiques, sensibles et/ou transformatrices en matière de genre, lesquelles viendront s'ajouter aux activités où les questions de protection sont déjà systématiquement prises en compte.

<b>BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)</b>							
<b>Effet direct du plan stratégique de pays</b>	<b>Activité</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>Total</b>
1	1	152 565 301	130 688 745	113 534 216	100 362 955	90 498 579	<b>587 649 796</b>
2	2	47 403 004	54 363 970	61 656 350	67 925 000	87 756 559	<b>319 104 883</b>
	3	31 705 984	28 652 880	21 732 043	41 957 109	28 693 944	<b>152 741 960</b>
3	4	55 012 646	53 341 167	59 841 013	45 639 905	67 166 961	<b>281 001 692</b>
	5	12 821 367	6 294 896	6 808 253	7 361 517	7 923 718	<b>41 209 751</b>
4	6	5 111 357	7 031 135	7 239 721	7 404 765	7 533 922	<b>34 320 900</b>
5	7	18 447 010	18 492 024	18 555 104	18 589 695	18 517 637	<b>92 601 470</b>
	8	1 364 761	574 157	585 960	597 278	605 527	<b>3 727 683</b>
	9	1 281 999	1 289 519	1 295 602	1 299 790	1 296 605	<b>6 463 515</b>
	10	2 193 579	1 817 754	1 356 577	1 065 672	967 828	<b>7 401 411</b>
<b>Total</b>		<b>327 907 008</b>	<b>302 546 246</b>	<b>292 604 840</b>	<b>292 203 687</b>	<b>310 961 280</b>	<b>1 526 223 062</b>

<sup>52</sup> Ces hausses sont compensées par la réduction des coûts du transport et des avantages à plusieurs niveaux pour l'économie et la société haïtiennes, ainsi que par une amélioration de la façon dont le PAM est perçu.

## **6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources**

157. Pour améliorer la sécurité alimentaire en Haïti de manière significative, le PSP aura besoin de souplesse au niveau des opérations et d'un budget de fonctionnement suffisant. En cas de déficit de financement, le PAM donnera la priorité aux interventions d'urgence.
158. Pour renforcer les partenariats à l'appui des initiatives humanitaires et de développement, le PAM mènera des actions de sensibilisation soutenues et ciblées démontrant les effets stabilisateurs produits par des activités de renforcement de la résilience cohérentes et la corrélation qui existe entre les déficits de financement et les pics d'insécurité alimentaire. Avec l'aide du bureau régional et du Siège, le PAM s'efforcera de trouver de nouvelles sources de financement pour les programmes de repas scolaires et d'adaptation aux changements climatiques.
159. Les partenariats renforcés établis avec les acteurs nationaux amélioreront la capacité du PAM de recevoir des fonds bilatéraux provenant d'institutions financières internationales. En collaboration avec le Fonds monétaire international, il plaidera pour qu'un certain pourcentage des transferts bilatéraux soit affecté à la protection sociale, qui demeure une priorité.

**ANNEXE I****CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR HAÏTI (2024-2028)****ODD 2: Faim zéro****Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation**

**Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par des crises satisfont leurs différents besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels d'urgence avant, pendant et après les chocs**

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

**Hypothèses**

Des stocks alimentaires et des financements suffisants sont disponibles dans le pays ou la région en cas de choc

**Indicateurs d'effet direct**

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

## Activités et produits

### **1. Fournir une aide d'urgence aux Haïtiens en situation d'insécurité alimentaire et touchés par des crises, y compris une assistance nutritionnelle aux groupes ciblés, avant, pendant et après les crises (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)**

1.1. Les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les personnes défavorisées en situation d'insécurité alimentaire et touchés par des crises reçoivent de manière équitable une assistance inconditionnelle qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels d'urgence avant, pendant et après les crises (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2. Les personnes touchées par des crises, et en priorité les femmes et les filles en âge de procréer, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants et les personnes vivant avec le VIH/sida, reçoivent une assistance sensible à la nutrition qui améliore leur accès à une alimentation diversifiée, sûre et nutritive (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

1.2. Les personnes touchées par des crises, et en priorité les femmes et les filles en âge de procréer, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants et les personnes vivant avec le VIH/sida, reçoivent une assistance sensible à la nutrition qui améliore leur accès à une alimentation diversifiée, sûre et nutritive (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

1.2. Les personnes touchées par des crises, et en priorité les femmes et les filles en âge de procréer, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants et les personnes vivant avec le VIH/sida, reçoivent une assistance sensible à la nutrition qui améliore leur accès à une alimentation diversifiée, sûre et nutritive (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

1.3. Les communautés touchées par des chocs bénéficient de meilleurs services et outils de préparation aux situations d'urgence qui permettent d'atténuer l'impact des chocs et de renforcer l'aptitude de ces communautés à se rétablir rapidement après des catastrophes soudaines (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.3. Les communautés touchées par des chocs bénéficient de meilleurs services et outils de préparation aux situations d'urgence qui permettent d'atténuer l'impact des chocs et de renforcer l'aptitude de ces communautés à se rétablir rapidement après des catastrophes soudaines (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.3. Les communautés touchées par des chocs bénéficient de meilleurs services et outils de préparation aux situations d'urgence qui permettent d'atténuer l'impact des chocs et de renforcer l'aptitude de ces communautés à se rétablir rapidement après des catastrophes soudaines (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

**Effet direct 2 du plan stratégique de pays: Les enfants d'âge scolaire en situation d'insécurité alimentaire et les ménages ciblés, en priorité les femmes, les enfants, les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes handicapées, ont une alimentation variée qui satisfait leurs besoins toute l'année**

Effet direct stratégique 2 du PAM: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Tient compte de la nutrition

domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

### Hypothèses

Des financements suffisants sont disponibles pour le programme. Les transferts monétaires prévus en faveur des ménages vulnérables sur le plan nutritionnel auront les effets positifs attendus sur la nutrition.

### Indicateurs d'effet direct

Évolution annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Taux d'achèvement des études

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Pourcentage des écoliers qui, à la fin de deux années d'études primaires, se montrent capables de lire et de comprendre un texte du niveau de leur classe

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Taux de poursuite des études (par niveau)

Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER)

## Activités et produits

### **2. Fournir des repas nutritifs et variés aux enfants et aux adolescents d'âge scolaire en situation d'insécurité alimentaire et souffrant de malnutrition (1.5: Programmes en milieu scolaire)**

2.1. Les filles, les garçons et les adolescents d'âge scolaire vivant dans les zones prioritaires reçoivent des repas variés dans le cadre d'un ensemble d'activités axées sur la santé et la nutrition en milieu scolaire pour améliorer les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et d'éducation (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1. Les filles, les garçons et les adolescents d'âge scolaire vivant dans les zones prioritaires reçoivent des repas variés dans le cadre d'un ensemble d'activités axées sur la santé et la nutrition en milieu scolaire pour améliorer les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et d'éducation (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1. Les filles, les garçons et les adolescents d'âge scolaire vivant dans les zones prioritaires reçoivent des repas variés dans le cadre d'un ensemble d'activités axées sur la santé et la nutrition en milieu scolaire pour améliorer les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et d'éducation (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1. Les filles, les garçons et les adolescents d'âge scolaire vivant dans les zones prioritaires reçoivent des repas variés dans le cadre d'un ensemble d'activités axées sur la santé et la nutrition en milieu scolaire pour améliorer les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et d'éducation (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1. Les filles, les garçons et les adolescents d'âge scolaire vivant dans les zones prioritaires reçoivent des repas variés dans le cadre d'un ensemble d'activités axées sur la santé et la nutrition en milieu scolaire pour améliorer les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et d'éducation (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

### **3. Mettre en place des filets de sécurité à dimension nutritionnelle à l'intention des ménages ciblés dans tout le pays (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)**

3.1. Les ménages ciblés, en priorité les femmes, les enfants, les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes handicapées, reçoivent une assistance de type monétaire qui répond à leurs besoins alimentaires essentiels et autres besoins, atténue la pauvreté extrême et contribue au renforcement des systèmes nationaux de protection sociale (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)



3.1. Les ménages ciblés, en priorité les femmes, les enfants, les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes handicapées, reçoivent une assistance de type monétaire qui répond à leurs besoins alimentaires essentiels et autres besoins, atténue la pauvreté extrême et contribue au renforcement des systèmes nationaux de protection sociale (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

3.1. Les ménages ciblés, en priorité les femmes, les enfants, les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes handicapées, reçoivent une assistance de type monétaire qui répond à leurs besoins alimentaires essentiels et autres besoins, atténue la pauvreté extrême et contribue au renforcement des systèmes nationaux de protection sociale (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

3.1. Les ménages ciblés, en priorité les femmes, les enfants, les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes handicapées, reçoivent une assistance de type monétaire qui répond à leurs besoins alimentaires essentiels et autres besoins, atténue la pauvreté extrême et contribue au renforcement des systèmes nationaux de protection sociale (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

3.1. Les ménages ciblés, en priorité les femmes, les enfants, les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes handicapées, reçoivent une assistance de type monétaire qui répond à leurs besoins alimentaires essentiels et autres besoins, atténue la pauvreté extrême et contribue au renforcement des systèmes nationaux de protection sociale (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

**Effet direct 3 du plan stratégique de pays: Les ménages en situation d'insécurité alimentaire touchés par des chocs où que ce soit dans le pays, y compris les petits exploitants, les femmes, les jeunes et autres groupes défavorisés, sont plus résilients pendant toute l'année face aux chocs liés au climat et à d'autres facteurs de perturbation**

Effet direct stratégique 3 du PAM: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

### Hypothèses

Des financements suffisants sont disponibles pour ce programme.

**Indicateurs d'effet direct**

Pourcentage moyen de pertes après récolte des petits exploitants agricoles pendant l'étape du stockage

Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Score des services climatologiques

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Indice de capacité d'investissement

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Nombre d'approches novatrices visant à renforcer la résilience mises à l'essai

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Pourcentage d'accroissement de la production d'aliments de qualité riches en nutriments

Pourcentage d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs ayant contribué à l'amélioration de l'état de la végétation et des sols

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion des communautés ciblées dont la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est améliorée

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

## Activités et produits

### **4. Fournir aux ménages en situation d'insécurité alimentaire, notamment ceux victimes de chocs, une assistance conditionnelle et un appui aux moyens d'existence via une approche intégrée (1.6: Création d'actifs communautaires et familiaux)**

4.1. Les communautés rurales et urbaines ciblées accèdent plus facilement à des actifs, des compétences et des services qui leur permettent de créer et de remettre en état les actifs communautaires, de renforcer les moyens d'existence locaux et d'améliorer leur résilience face aux chocs climatiques ou autres (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

4.1. Les communautés rurales et urbaines ciblées accèdent plus facilement à des actifs, des compétences et des services qui leur permettent de créer et de remettre en état les actifs communautaires, de renforcer les moyens d'existence locaux et d'améliorer leur résilience face aux chocs climatiques ou autres (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

4.1. Les communautés rurales et urbaines ciblées accèdent plus facilement à des actifs, des compétences et des services qui leur permettent de créer et de remettre en état les actifs communautaires, de renforcer les moyens d'existence locaux et d'améliorer leur résilience face aux chocs climatiques ou autres (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

4.1. Les communautés rurales et urbaines ciblées accèdent plus facilement à des actifs, des compétences et des services qui leur permettent de créer et de remettre en état les actifs communautaires, de renforcer les moyens d'existence locaux et d'améliorer leur résilience face aux chocs climatiques ou autres (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

4.2. Les communautés rurales et urbaines ciblées, y compris les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes, disposent de moyens d'existence améliorés et diversifiés tout au long de la filière alimentaire, améliorent leur sécurité alimentaire et bénéficient de systèmes alimentaires inclusifs et résilients (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.2. Les communautés rurales et urbaines ciblées, y compris les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes, disposent de moyens d'existence améliorés et diversifiés tout au long de la filière alimentaire, améliorent leur sécurité alimentaire et bénéficient de systèmes alimentaires inclusifs et résilients (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.2. Les communautés rurales et urbaines ciblées, y compris les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes, disposent de moyens d'existence améliorés et diversifiés tout au long de la filière alimentaire, améliorent leur sécurité alimentaire et bénéficient de systèmes alimentaires inclusifs et résilients (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.2. Les communautés rurales et urbaines ciblées, y compris les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes, disposent de moyens d'existence améliorés et diversifiés tout au long de la filière alimentaire, améliorent leur sécurité alimentaire et bénéficient de systèmes alimentaires inclusifs et résilients (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.2. Les communautés rurales et urbaines ciblées, y compris les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes, disposent de moyens d'existence améliorés et diversifiés tout au long de la filière alimentaire, améliorent leur sécurité alimentaire et bénéficient de systèmes alimentaires inclusifs et résilients (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

##### **5. Mettre en œuvre un ensemble d'activités intégrées, comprenant des solutions climatiquement rationnelles, pour relier les petits exploitants et d'autres acteurs des filières aux marchés, notamment au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale (1.8: Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)**

5.1. Les petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire et les acteurs de la chaîne de valeur, notamment les femmes et les groupes défavorisés, sont dotés de compétences et disposent de services améliorés pour renforcer leur résilience face aux chocs d'origine climatique et faciliter leur accès aux marchés, notamment dans le cadre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard: 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

5.1. Les petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire et les acteurs de la chaîne de valeur, notamment les femmes et les groupes défavorisés, sont dotés de compétences et disposent de services améliorés pour renforcer leur résilience face aux chocs d'origine climatique et faciliter leur accès aux marchés, notamment dans le cadre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard: 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

5.1. Les petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire et les acteurs de la chaîne de valeur, notamment les femmes et les groupes défavorisés, sont dotés de compétences et disposent de services améliorés pour renforcer leur résilience face aux chocs d'origine climatique et faciliter leur accès aux marchés, notamment dans le cadre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard: 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

5.1. Les petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire et les acteurs de la chaîne de valeur, notamment les femmes et les groupes défavorisés, sont dotés de compétences et disposent de services améliorés pour renforcer leur résilience face aux chocs d'origine climatique et faciliter leur accès aux marchés, notamment dans le cadre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard: 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

## **ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs**

### **Cible 9 de l'ODD: Renforcement des capacités**

**Effet direct 4 du plan stratégique de pays: Haïti dispose d'un cadre de politiques plus solide et de systèmes renforcés pour faire face à l'insécurité alimentaire et aux risques de catastrophe d'ici à 2028**

Effet direct stratégique 4 du PAM: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

### **Hypothèses**

Des homologues gouvernementaux stables veillent à ce que les activités de renforcement des capacités donnent des résultats positifs sur le long terme.

### **Indicateurs d'effet direct**

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM

Nombre de politiques et d'instruments législatifs nouveaux ou adaptés contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été approuvés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a apporté un appui technique

Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

## Activités et produits

### 6. Apporter un appui aux acteurs nationaux pour renforcer leurs capacités et améliorer les dispositifs d'exécution (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)

6.1. Les institutions haïtiennes disposent au niveau national de politiques, de systèmes et d'une assistance améliorés qui garantissent aux Haïtiens ciblés l'accès à une protection sociale axée sur la sécurité alimentaire, l'atténuation des risques de catastrophe et la résilience climatique, et s'attaquent à la pauvreté dans sa multidimensionnalité, y compris la malnutrition (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

6.2. Les acteurs locaux et nationaux concernés disposent de capacités plus solides pour se préparer et faire face aux chocs d'origine climatique (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard: 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

**Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les partenaires de l'action humanitaire et du développement en Haïti, y compris les institutions nationales, bénéficient d'un soutien logistique fiable et d'autres formes de soutien qui leur permettent d'acheminer l'assistance humanitaire de manière efficace et régulière toute l'année**

Effet direct stratégique 5 du PAM: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

## Hypothèses

Nécessité d'améliorer les partenariats.

## Indicateurs d'effet direct

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

## Activités et produits

### **7. Fournir des services aériens d'aide humanitaire aux partenaires de l'action humanitaire et du développement en Haïti (2.3: Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies)**

7.1. Les partenaires de l'action humanitaire bénéficient du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies qui assure le transport du personnel et du fret humanitaires pour venir en aide aux populations touchées par des crises en Haïti (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

### **8. Assurer la coordination et l'encadrement du secteur de la logistique en Haïti (2.1: Module de la logistique)**

8.1. Les partenaires de l'action humanitaire s'appuient sur des capacités de logistique améliorées et mieux coordonnées pour acheminer l'assistance humanitaire efficacement et en temps voulu (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

### **9. Assurer la coordination et l'encadrement du secteur des télécommunications d'urgence en Haïti (2.2: Module des télécommunications d'urgence)**

9.1. Les partenaires de l'action humanitaire s'appuient sur des capacités améliorées et mieux coordonnées en matière de technologies de l'information et des communications pour assurer la continuité de l'assistance humanitaire (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

### **10. Fournir aux partenaires des services à la demande (2.4: Services à la demande)**

10.1. Les partenaires utilisent les services à la demande fournis par le PAM pour aider les populations touchées par des crises en Haïti (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

## **ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs**

### **CC.1. Protection**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

### **CC.2. Obligation redditionnelle**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles



**CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes****Indicateurs transversaux**

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

**CC.4. Durabilité environnementale****Indicateurs transversaux**

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

**CC.5. Intégration de la nutrition****Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

## ODD 2: Faim zéro

### CC.1. Protection

#### Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

### CC.2. Obligation redditionnelle

#### Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

### **CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

### **CC.4. Durabilité environnementale**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

### **CC.5. Intégration de la nutrition**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

## ANNEXE II

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)										
Effet direct du plan stratégique de pays	Produit	Activité	Bénéficiaires	2024	2025	2026	2027	2028	Total	
1	1.1	1	Filles	300 000	58 500	48 000	38 400	30 720	475 620	
			Garçons	315 000	61 425	50 400	40 320	32 256	499 401	
			Femmes	465 000	90 674	74 400	59 520	47 616	737 210	
			Hommes	420 000	81 899	67 200	53 760	43 008	665 867	
			<b>Total</b>	<b>1 500 000</b>	<b>292 498</b>	<b>240 000</b>	<b>192 000</b>	<b>153 600</b>	<b>2 378 098</b>	
	1.2		Filles	15 547	2 635	1 693	1 693	1 355	22 923	
			Garçons	16 181	2 742	1 763	1 763	1 411	23 860	
			<b>Total</b>	<b>31 728</b>	<b>5 377</b>	<b>3 456</b>	<b>3 456</b>	<b>2 766</b>	<b>45 783</b>	
	1.3		Filles	3 000	1 500	2 400	3 840	6 146	16 886	
			Garçons	3 150	1 575	2 520	4 032	6 453	17 730	
			Femmes	4 650	2 326	3 720	5 952	9 525	26 173	
			Hommes	4 200	2 101	3 360	5 376	8 603	23 640	
			<b>Total</b>	<b>15 000</b>	<b>7 502</b>	<b>12 000</b>	<b>19 200</b>	<b>30 727</b>	<b>84 429</b>	
	2		2.1	Filles	169 099	51 313	54 811	58 310	79 968	413 501
				Garçons	176 001	53 407	57 049	60 690	83 232	430 379
<b>Total</b>		<b>345 100</b>		<b>104 720</b>	<b>111 860</b>	<b>119 000</b>	<b>163 200</b>	<b>843 880</b>		
3.1		Filles	38 183	44 871	27 303	44 278	45 180	199 815		
		Garçons	40 091	47 114	28 668	46 492	47 439	209 804		
		Femmes	59 181	69 546	42 317	68 631	70 028	309 703		
		Hommes	53 455	62 819	38 223	61 990	63 253	279 740		
<b>Total</b>	<b>190 910</b>	<b>224 350</b>	<b>136 511</b>	<b>221 391</b>	<b>225 900</b>	<b>999 062</b>				
3	4.1 et 4.2	Filles	59 500	53 229	60 634	57 891	65 857	297 111		
		Garçons	62 475	55 891	63 665	60 785	69 149	311 965		
		Femmes	92 225	82 505	93 982	89 731	102 077	460 520		
		Hommes	83 300	74 520	84 886	81 048	92 198	415 952		
		<b>Total</b>	<b>297 500</b>	<b>266 145</b>	<b>303 167</b>	<b>289 455</b>	<b>329 281</b>	<b>1 485 548</b>		
	5.1	Femmes	18 893	15 989	19 700	22 480	25 209	102 271		
		Hommes	17 440	14 760	18 186	20 750	23 270	94 406		
		<b>Total</b>	<b>36 333</b>	<b>30 749</b>	<b>37 886</b>	<b>43 230</b>	<b>48 479</b>	<b>196 677</b>		
	<b>Total (hors chevauchement)</b>				<b>2 254 011</b>	<b>609 120</b>	<b>666 010</b>	<b>708 634</b>	<b>530 192</b>	<b>4 767 963</b>

## ANNEXE III

RATION ALIMENTAIRE ( <i>grammes/personne/jour</i> ) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ( <i>dollars/personne/jour</i> ), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ											
	Effet direct 1 du PSP				Effet direct 2 du PSP		Effet direct 3 du PSP				
	Activité 1: Transferts de ressources non assortis de conditions				Activité 2: Programme de repas scolaires	Activité 3: Filets de sécurité	Activité 4: Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Activité 5: Appui aux petits exploitants agricoles			
Type de bénéficiaires	Distributions générales de vivres	Nutrition	Mesures d'anticipation/alerte rapide		Enfants d'âge scolaire		Ménages en situation d'insécurité alimentaire		Ménages en situation d'insécurité alimentaire	Petits exploitants	Petits exploitants - micro- ou méso-assurance
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Bons-produits	Transferts de type monétaire		Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Pois	83,333				50						
Riz	333,333				120						
Huile végétale	24,533				10	10					
Sel					3	3					
Plumpy'Doz		50									
Suppléments nutritionnels prêts à consommer											
Total kcal/jour											
% de kcal d'origine protéique											
Transferts de type monétaire		0,8		0,8		0,396	0,247		0,95	0,277	0,771429
Nombre de jours d'alimentation par an	30	75	90	30	150	150	360		92	100	100

**ANNEXE IV**

<b>TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR</b>		
<b>Type de produits alimentaires/transferts de type monétaire</b>	<b>Total (en tonnes)</b>	<b>Total (en dollars)</b>
Céréales	56 041	66 598 315
Légumes secs	16 879	21 946 346
Huile et matières grasses	7 595	16 868 321
Aliments composés et mélanges	430	2 129 795
Autres	1 421	557 814
<b>Total (produits alimentaires)</b>	<b>82 366</b>	<b>108 100 591</b>
Transferts de type monétaire		704 605 125
<b>Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)</b>	<b>82 366</b>	<b>812 705 716</b>

## ANNEXE V

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ( <i>en dollars</i> )						
	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 3 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	Effet direct 5 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	456 542 858	354 425 575	270 143 086	23 300 422	95 299 020	<b>1 199 710 960</b>
Mise en œuvre	69 537 211	67 682 895	18 227 633	7 399 861	3 743 687	<b>166 591 286</b>
Coûts d'appui directs ajustés	25 703 777	20 940 208	14 175 238	1 525 915	4 877 642	<b>67 222 780</b>
<b>Total partiel</b>	551 783 846	443 048 679	302 545 956	32 226 197	103 920 349	<b>1 433 525 027</b>
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	35 865 950	28 798 164	19 665 487	2 094 703	6 273 731	<b>92 698 035</b>
<b>Total</b>	<b>587 649 796</b>	<b>471 846 843</b>	<b>322 211 443</b>	<b>34 320 900</b>	<b>110 194 080</b>	<b>1 526 223 062</b>

## Liste des sigles utilisés dans le présent document

ASPIRE	Protection sociale adaptative pour une résilience renforcée
CCRIF	Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
ODD	objectif de développement durable
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance